

N° 3

**BULLETIN**  
de  
**L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES**  
**du Collège Universitaire**  
de  
**LE CATEAU**

UNIVERSITÉ  
DE FRANCE



ACADEMIE  
DE LILLE



— CAUDRY —  
IMPRIMERIE CH. SERVIN  
70, Rue de la République  
—:— 1936 —:—

**1936**

## **SÉCURITÉ D'ABORD !**

Plus d'un siècle de prospérité doit guider  
votre choix pour une assurance « VIE ».

Confiez-la à la puissante institution  
mondiale des

### **Assurances Générales de Trieste et Venise**

**C<sup>ie</sup> fondée en 1831, établie en France depuis 1832**

*(Entreprise régie par la loi du 17 Mars 1905)*

Toutes les combinaisons d'Assurance Vie  
aux conditions les plus libérales.



Pour les accidents, l'incendie, le vol et  
les risques divers, confiez vos intérêts à

### **“ LA CONCORDE ”**

Cette Cie fondée en 1905, ne fait que  
prospérer grâce à une organisation moderne  
alliée à un esprit commercial de premier ordre.

Ces deux puissantes Société ont choisi  
comme

**Agent Général au CATEAU**

# **Raymond REVERS**

**10, Grand'Place, 10**

**— : TÉLÉPHONE N° 115 : —**

## CRÉDIT DU NORD

Société Anonyme au Capital de 160 Millions  
Siège Social: LILLE, 4, 6 et 8, Rue Jean Roisin

Succursale de CAUDRY, 8, Rue de Valenciennes

Compte Chèques Postaux: LILLE 43.53 — Téléph. 2 lignes 2.75 et 3.15 — R. C. Lille 1.072

Comptoirs à

LE CATEAU: 23, Rue de Landrecies — Téléph. 187

WALINCOURT: 16, Rue de la Gare, 16 — Téléph. 26

TOUTES Opérations de Banque et de Bourse

LOCATION DE COFFRES-FORTS

## HOTEL DU MOUTON BLANC

CONFORT MODERNE  
Chauffage — Electricité

REPAS A LA CARTE  
ET TABLE D'HÔTE

H. COQUIO

LE CATEAU  
(Nord)

Téléphone N° 101

GARAGE D'AUTOS  
Omnibus à tous les Trains

FIVE O'CLOCK TEA  
ENGLISH SPOKEN

## Agence Générale d'Assurances

### Georges BASQUIN

2, Faubourg de Landrecies, 2

LE CATEAU (Nord)

Téléphone N° 140

Toutes Assurances contre tous Risques

RENSEIGNEMENTS

ET PROJETS GRATUITEMENT

SUR DEMANDE

# Cie DU SOLEIL

ASSURANCES  
de toute nature  
---  
INCENDIE  
VIE  
ACCIDENTS

Maurice MOITY

Greffier de Paix  
Agent Général

Boulevard Paturle, LE CATEAU (Nord)  
Téléphone 214

CHAUFFAGE CENTRAL :: PLOMBERIE

Paul ABRAHAM & FILS

10, Rue de Fesmy, 10 -- LE CATEAU

Téléphone 198 — R. C. Cambrai 1235 B

A la Maison BANSE

Fondée en 1860

16, Grand'Place - LE CATEAU

vous trouverez un grand choix

D'ARMES DE CHASSE ET DE TIR

Accessoires et Munitions

COUTELLERIE - ORFÈVRERIE

Articles pour Cadeaux, Bouchers, Vétérinaires  
Jardiniers, etc.

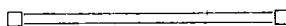
ATELIER DE RÉPARATIONS & DE REPASSAGE EN TOUS GENRES

: Prix Modérés :—

Vous trouverez le Vêtement  
que vous désirez

# A la Belle Jardinière

Grand'Place :-: LE CATEAU



Son Nouveau Rayon

GRAND TAILLEUR

vous étonnera par

sa Coupe impeccable

ses Qualités irréprochables

ses Prix très étudiés



# BOIS

de

Menuiserie, Charpente et Charronnage  
Contreplaqué - Moulures

 FIBRO - CIMENT 

DREVILLE, BUIRE & C<sup>ie</sup>

LE CATEAU (Nord)  
— Téléphone 41 —

ÉLECTRICITÉ  
Haute et Basse Tension

LUMIÈRE  
SONNERIE  
TÉLÉPHONE  
T. S. F.

Gaston GASPARD

124, Rue de la République

LE CATEAU — Téléph. 26

Les Chaussures FAURE  
— sont les meilleures —

A LA BOTTE ROUGE

1, 3, 5, Rue des Savetiers - 31, Grand'Place

LE CATEAU

Maison Fondée en 1867 — TÉLÉPHONE 149

**BULLETIN  
de l'Association des Anciens Élèves  
du Collège Universitaire  
de LE CATEAU (Nord)**

## PRÉFACE

*Voici que paraît enfin le troisième numéro du Bulletin.*

*Pleins d'ambition, les rédacteurs avaient pensé qu'ils arriveraient facilement à donner le jour, au moins une fois par an, à ce qu'ils considèrent comme le meilleur instrument de liaison entre les Anciens du Collège. Hélas, il y a des difficultés : Peut-être la rédaction d'un tel Bulletin est-elle réellement chose difficile ? Peut-être faut-il incriminer aussi l'inexpérience de ceux qui en sont chargés ? Peut-être faudrait-il dire aussi qu'il n'est pas toujours aisément de trouver les concours grâce auxquels le Bulletin peut être intéressant et vivant !*

*En vérité il y a un peu de tout cela, et ces diverses causes produisant leur effet, voilà que se trouve expliqué pourquoi ce troisième numéro s'est fait tant attendre.*

*Mais il faut être juste. Plusieurs collaborations ont été spontanées et enthousiastes : certains articles sont écrits certainement depuis deux ans. Mais comme ils ne constituaient pas une matière suffisante pour un numéro, ils ont dû attendre. Que leurs auteurs veuillent bien trouver ici, avec nos remerciements, nos excuses.*

*Que nos lecteurs ne pensent pas cependant qu'il en sera toujours nécessairement ainsi et que toujours le Bulletin paraîtra irrégulièrement. Non ! Nous conservons notre ambition. Il faut qu'il soit annuel. Tel est d'ailleurs le vœu de tous les membres de l'Association et nous nous efforcerons de remplir la mission qui nous a été confiée. Nous essaierons de nous organiser autrement et mieux.*

*En attendant que se réalisent ces excellentes intentions, nous offrons à nos amis le résultat de notre travail qui fut... long s'il n'est bon. Nous espérons qu'il les intéressera et qu'ils voudront bien accorder que nous sommes dignes de la confiance que nous leur demandons.*

*LA RÉDACTION.*

## L'Exposition Internationale de 1937

---

La mode est aux Plans. Chaque cité veut avoir le sien ; chaque citoyen rêve d'imposer à la cité quelques unes des réformes, que dis-je : des révolutions, dont ses méditations personnelles lui ont révélé l'urgente, la pressante nécessité.

Les uns sont de petits Leibnitz qui ne désespèrent pas de faire entrer dans une vaste synthèse, dans un grandiose pot-au-feu les ingrédients les plus divers : choux blancs, choux rouges, tout leur est bon ! Les autres sont, comme on dit, des sectaires ; ils s'attachent fermement à quelques grands Principes, refusent toute concession, maudissent plusieurs fois par jour les amateurs de « mixtures ». Les cataclysmes ne leur font pas peur. Que la terre s'entr'ouvre devant eux ! ils sauteront dans l'abîme, une profession de foi à la bouche !

Cependant, la vie continue, la vie difficile. La crise n'est pas finie L'Europe est inquiète. La Paix a quinze ans : tout le monde en parle comme s'il s'agissait d'une dame d'un certain âge qui ne peut plus vivre sans médecins et sans drogues. Les pessimistes triomphent. Singulier triomphe qui ne fait qu'augmenter leur amertume !

Je vais vous surprendre. Je ne vous exposerai pas, en quelques minutes, un Plan promettant, à coup sûr, de rénover l'économie mondiale, en quelques mois. Je ne vous demanderai pas non plus de verser, en ma compagnie, des larmes sur les malheurs du temps. Ces malheurs, on les connaît aussi bien, mieux peut-être que moi. Vous savez comme moi, que les gémissements et les imprécations n'ont jamais sauvé personne. Au contraire ! L'angoisse paralyse ; la peur n'est que le commencement de la fuite.

Notre charrette est embourbée ? Le ciel ne nous aidera que si, négligeant les chimères, nous nous mettons tout de suite au travail et faisons un grand effort pour la tirer du bourbier. Or, pour agir, il faut être optimiste. Un peu d'optimisme suffit ; la confiance vient en agissant. Je suis optimiste : je veux agir. Je vous demande de nous assister dans la périlleuse entreprise à laquelle j'ai accepté, au terme d'une longue carrière administrative, d'associer mon nom. Laissez moi vous dire très simplement les motifs qui m'inspirent, laissez moi vous dire les raisons de ce qu'un grand nombre de critiques ont appelé, déjà : ma témérité.

Je parle à des lecteurs qui, par profession, sont bien renseignés. Vous me comprendrez, j'en suis sûr : votre devoir le plus élémentaire, c'est n'est-ce-pas de conserver en face du chaos des événements un esprit non prévenu.

Je ne vous rappellerai ni les textes législatifs qui constituent le point de départ de notre effort, ni ce que mes collaborateurs et moi avons déjà fait pour assurer à la future Exposition un

cadre digne d'elle, un état-major compétent, une structure architecturale à la mesure de nos ambitions.

Je ne vous rappellerai pas non plus le détail des polémiques qu'ont suscitées nos initiatives. A ces polémiques je dois beaucoup. Elles m'ont permis de voir clair en moi. Laissez-moi vous dire, en confidence, que j'espère qu'elles se poursuivront. Les organisateurs ont besoin de conseils éclairés plus que d'encouragements. Tous les écrivains, tous les publicistes qui servent loyalement la cause de l'art français trouvent en moi le plus attentif des lecteurs. Oh, je ne promets pas à mes contradicteurs de me rendre sans combat à leurs raisons ! Je tiens, moi aussi, à mes opinions, j'irai jusqu'au bout de mes idées. Mais ce n'est point avec des idées qu'on construit une Exposition. Seules les réalisations comptent. Au chevet de l'œuvre naissante j'appelle toutes les compétences. Je ne suis point une nourrice intractable.

Ceci dit, venons-en aux points litigieux. L'Exposition de 1937 aura pour titre : Arts et Techniques dans la vie moderne. Ces quelques mots sont entourés, aujourd'hui, d'un nuage épais de commentaires. Ecartons les commentaires et consultons notre programme.

On y trouve des phrases bien inquiétantes, au dire de certains. Entre autres : « l'Exposition réunira les œuvres originales des artisans, des artistes, des industriels. Elle se propose d'être créatrice, éducatrice et même de provoquer des réalisations qui semblent, à l'heure actuelle, être du domaine de l'avenir. Elle s'efforcera de montrer que le souci d'art dans le détail de l'existence journalière peut procurer à chacun, quelle que soit sa condition sociale, une vie plus douce, qu'aucune incompatibilité n'existe entre le beau et l'utile, que l'art et la technique doivent être indissolublement liés ». Qu'y a-t-il d'inquiétant là-dedans. Nous ne voulons pas réduire notre Exposition à la présentation de ces œuvres auxquelles, par coutume, on réserve le nom d'œuvres d'art et qui ne représentent, en réalité, qu'un canton, — mettons qu'une province, — dans l'immense domaine de l'art.

La lumière embellit tout ce qu'elle touche : une flaque, un mur, un brin de paille. De même l'art peut être « appliquée » à toutes choses ; il peut conférer à tout le décor de la vie cette grâce, cette beauté dont quelques objets seulement ont le privilège, dans ce monde triste qui est le nôtre. L'industrie moderne a commis de lourdes fautes. Elle a brisé les nobles traditions de l'artisanat et déversé sur la planète des tonnes et des tonnes de laideur. La laideur s'est fabriquée en série, à la chaîne. L'anachronisme absurde, le pastiche grossier ont régné sans partage.

Comment rénover le goût, ranimer dans le peuple cette flamme qui a brûlé pendant tant de siècles, réveiller cette finesse dont nous trouvons tant de traces dans notre folklore et dans les chefs d'œuvre de nos artisans ?

Nous refusons de nous incliner devant le fait, de mettre

l'art en cage, même s'il s'agit d'une cage d'or, et le confier à une aristocratie qui le gardera jalousement pour elle.

Restent deux solutions : faire machine arrière ou maîtriser les techniques actuelles.

La première solution me semble impraticable. Elle consisterait à dissocier radicalement art et techniques... industrielles, à abandonner l'industrie à son morne destin, à nier un siècle de progrès, à revenir en toutes choses aux méthodes artisanales.

En faveur de cette solution que de dissertations éloquentes ! Je pense, quant à moi, que nous sommes devenus tout à fait incapables de vivre sans l'appui des techniques modernes de fabrication, d'échange, de transport et même de divertissement. Je pense que la conscience collective a été profondément modifiée par un siècle de vie plus facile, plus bruyante, plus rapide que la vie d'autrefois. Certes, nous sommes intoxiqués. Si Jean-Jacques revenait parmi nous, il essayerait de nous démontrer qu'intoxication et civilisation sont des termes synonymes. Pour ma part, je ne me laisserais point convaincre. Le passé est bien mort. Que les esprits chagrins l'imitent, le pastichent, le singent ! Pas de résurrection véritable à espérer ! Une œuvre originale, au sens fort du mot, même si elle n'est pas tout à fait « réussie », même si elle ne satisfait pas complètement ce sens de la perfection qui a toujours caractérisé notre génie national, vaut mieux qu'une falsification.

Devons-nous, malgré tout, rester fidèles à la vieille devise saint-simonienne : tout par l'industrie, tout pour elle ! Mais non ! Comme le dit le philosophe-poète hindou Rabindranath-Tagore : « C'est un grand idéal qui crée les grandes civilisations.... Nos sages nous ont appris que c'est la vérité qui sauve les hommes de l'annihilation, non les choses matérielles ».

Notre « industrie » manque d'idéal. Produire pour produire, cette maxime a fait son temps. Pour donner une âme à la technique il faut l'assujettir à de hautes disciplines spirituelles : à l'art entre autres, évitons le divorce, mais donnons à l'art, principe mâle, l'autorité :

Il s'agit de définir un *modus vivendi* acceptable par les deux parties. Travail difficile auquel les indolents préféreront de brillantes solutions, décisives... sur le papier.

Les mots d'ordre que nous avons adoptés reflètent notre volonté d'action concrète. Nous voulons organiser des ensembles avant pour motifs dominants des produits naturels et fabriqués ? Ce n'est pas faire injure à l'art que de lui proposer des thèmes économiques, que d'attirer son attention sur la fonction des objets qu'il doit orner, que de lui demander d'exprimer, comme tous les arts qui furent vivants, son temps, notre temps.

Nous voulons mettre en relief le régionalisme ? L'art moderne a péché par excès d'abstraction nous voulons le mettre en contact avec ces réalités méconnues : climats, paysages, mœurs, traditions encore vivaces de nos provinces, pour l'obliger à se diversifier, à assouplir les styles neufs qu'il a créés. Nous voulons, d'une part, restreindre, organiser la production indus-

trielle des objets présentant, à un titre quelconque, un caractère artistique, lui imposer de nouveaux canons esthétiques, mettre la puissance technique au service de « modes » dignes de notre Pays ; nous voulons d'autre part, défendre les formes de l'artisanat qui ont résisté à l'érosion industrielle. Et ainsi de suite.

Temporisation, dira-t-on ? Sagesse, Sagesse !

Enfin, on nous reproche nos préoccupations économiques. Nul reproche ne me touche davantage. J'ai administré, pendant un certain nombre d'années, l'enseignement technique français. J'ai vécu dans les milieux industriels et commerciaux ; j'y ai appris que lorsque l'économie nationale est en bonne santé, tout va bien, que lorsqu'elle subit une crise, tout va mal.

On me dira que les époques difficiles obligent la Nation à faire un examen de conscience, à se replier sur soi, à réviser les valeurs qu'elle avait admises, pêle mêle, dans un mouvement d'enthousiasme, etc...

On me dira en particulier, que la crise dont nous souffrons, à l'heure actuelle, a épuré l'art français. Beaux discours. Ceux qui les tiennent n'ont pas encore troqué pantoufles fourrées et robes de chambre contre les souliers crevés et les vestons élimés de la misère. En réalité, nos artistes ont été les premières victimes de la crise. Les métiers d'art ont été les premiers frappés. Je veux espérer que l'épreuve durcira, fortifiera les talents, qu'elle suscitera des génies authentiques. Elle a assez duré ! Il s'agit maintenant de donner du travail à ceux qui n'en ont pas, d'offrir aux « créateurs » sans emploi, une occasion de créer, de réaliser les rêves qui leur pèsent sur le cœur, je pense aux jeunes, surtout. Il s'agit encore de collaborer, de toutes nos forces, à la reprise des affaires, en donnant à nos producteurs le moyen de toucher un public international. Au demeurant, nous savons que l'Exposition n'aura de succès que si l'art n'y est point étouffé par de plates exhibitions commerciales. Nous sommes alertés. Faites nous confiance.

M. LABBÉ.



# L'ESPRIT DU SCOUTISME

---

« Sors de ta chambre étroite, et arrête-toi dans un champ ».

Le mouvement des éclaireurs de France, tout entier, pourrait prendre comme devise cette belle formule d'un de ses pionniers.

De fait, les méthodes pédagogiques du scoutisme sont essentiellement réalistes et complètent ainsi très heureusement l'enseignement universitaire.

## LE REALISME

Réalisme dans le domaine pratique, moral et social qui fixe au garçon et à l'homme une attitude à adopter pour la vie.

Un éclaireur « a les pieds bien sur terre ». Il croit que les plus belles qualités, les vertus les plus hautes se gagnent par des petites actions. La pratique de la bonne action journalière n'est pas toujours aisée, mais toujours possible, toujours à la portée de l'enfant.

## LA BONNE ACTION

Un jeune éclaireur définissait ainsi la B. A. : « La B. A., disait-il, c'est quand on s'dérange de son chemin pour aider quelqu'un qui ne s'y attend pas et qui n'a pas le droit de vous le demander. » « Dans tout homme, a dit Baden Powell, il y a au moins 5 % de bon ». Nous n'en demandons pas davantage. Nous essayons d'augmenter ce pourcentage par une recherche constante du contact de la nature, par un retour à la vie simple, par la croyance au perfectionnement et par l'optimisme de notre Loi.

## LA LOI

Notre loi, en effet, est plus que le Décalogue. Elle ne défend rien. Elle affirme. Un éclaireur qui désobéit à la Loi n'est plus un éclaireur. On ne transige pas avec Elle. Il faut vivre la Loi et s'efforcer par Elle de devenir meilleur. En restant jeune, en sachant jouer, faire le bien, en accomplissant toutes les petites prouesses tracées par le Chef, l'éclaireur doit obtenir progressivement, non pas la perfection, mais une possibilité permanente de perfectionnement.

Le grand philosophe hindou Rabin Dranath Tagore affirmait qu'il nous fallait sauter pour saisir l'idéal, mais grandir pour l'atteindre. L'éclaireur, pour reprendre l'image, n'est pas un kangourou, mais une humble petite plante grimpante. Il se propose toujours un objectif limité, mais facile à atteindre.

## LA MISSION

Si l'éclaireur va de l'avant, il explore la route et prépare les voies; c'est aussi un meneur. Dans la vie, il y a les meneurs et les menés. Puissent toujours les meneurs conduire les menés dans le chemin du bien et de la vertu ? L'éclaireur s'applique à l'essayer.

Il aime tous les hommes, même ceux qui le tournent en ridicule ; il leur rend service, même s'il est mal payé par leur ingratitutde, Chacun de nos semblables, si méchant soit-il, est comparable à un vieux piano gémissant et désaccordé qui rend malgré tout des sons harmonieux sous les doigts de l'artiste. Soyons donc des artistes. Avec un peu de bonté, d'amour et de renoncement, chacun de nous peut devenir un phare pour ses semblables.

### LA BONNE HUMEUR

Enfin, l'un des aspects les plus séduisants du scoutisme, c'est que les esprits chagrins en sont exclus. Un éclaireur n'a pas peur d'admirer ce qui est bien, il voit le bon côté des choses, l'humour, le point de gaîté. L'esprit de critique est banni du scoutisme.

Quoi de plus insipide, en effet, que de voir dans les cours de nos lycées et collèges, pendant les récréations, des garçons s'entretenant avec des mous désabusées, de sujets équivoques. Nos écoliers sont vieillis prématûrement, ils sont blasés à quinze ans ; ils ne savent plus jouer. C'est pourquoi le scoutisme est préconisé comme antidote à cette indifférence, fâcheux symptôme de sénilité précoce !

Ainsi, le goût du jeu franc et loyal, que les chefs scouts savent stimuler en variant et en adaptant les jeux à l'âge et aux aptitudes des enfants, un costume élégant et pratique merveilleusement adapté à la vie des champs et des bois, enfin, le contact permanent du garçon avec les réalités vivifiantes de la nature, sont autant de moyens efficaces pour faire sortir le papillon de sa chrysalide et faire d'un garçon gauche et déglingué un homme fort et décidé.

Coucher sous une vraie tente, avec de la vraie paille, faire la cuisine sur un vrai feu, fabriquer soi-même des buffets, des chaises, des vaisseaux, des « supports-godasses » avec du vrai « bois d'arbre », en un mot : scouter, c'est vivre d'une vie intense et meilleure.

Tout ceci est bel et bon, dira un papa craintif, mais mon fils est fragile ; je crains qu'il ne contracte un mauvais rhume ou une bronchite en couchant sous la tente.

Votre enfant, Monsieur, risque bien davantage la broncho-pneumonie ou la pleurésie lorsqu'il sort d'un appartement surchauffé, bien calfeutré, où la chaleur est précautionneusement accumulée et où l'air pur et oxygéné ne peut s'introduire.

Mais que deviendra mon fils en temps de guerre, me demandait une maman inquiète. N'est-il pas considéré comme une sorte d'enfant de troupe ?

Madame, la Fédération des Eclaireurs de France n'est pas une société de préparation militaire. Elle a banni à dessein de ses activités tout appareil guerrier. Nos bâtons ne servent qu'à dresser les tentes. Le tir est interdit aux éclaireurs, ainsi que l'usage du clairon et du tambour. Et si, hélas ! la guerre éclatait, l'éclaireur n'aurait appris de ses chefs qu'à secourir les blessés en confectionnant un habile pansement ou un brancard confortable.

Nous ne jouons pas aux petits soldats. Nous avons des plaisirs plus pacifiques et moins dangereux. Je ne fais ici que répondre à quelques objections. Les éducateurs et les parents connaissent le scoutisme depuis longtemps.

La Fédération des Eclaireurs de France est une société agréée par le Gouvernement, au titre de l'Education Nationale (S.A.G. reconnue d'utilité publique par décret du 6 août 1925). Elle a fait ses preuves : nous étions 500 en 1913, 2.000 en 1919, 5.000 en 1921, 10.000 en 1930, et 12.000 en 1934. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes plus que tout un discours.

Pour tous renseignements concernant le Scoutisme, les moyens d'appartenir à un groupe éclaireur ou de fonder une troupe, s'adresser à :

Fédération des Eclaireurs de France, Secrétariat général, 8, rue Bossuet, Paris (10<sup>e</sup>).

THIEULE  
Professeur de Lettres.



## L'ENSEIGNEMENT EN ANGLETERRE

---

L'organisation actuelle de l'Enseignement en Angleterre provient d'une adaptation lente plutôt que d'un plan logiquement conçu. L'éducation nationale — l'expression est maintenant à la mode — fut pendant longtemps un système complexe et classique ; et ce n'est que vers 1902 qu'un effort sérieux fut tenté pour organiser l'Enseignement en Enseignement Primaire, secondaire et technique. (Nous laissons de côté les Universités).

La loi de 1902 a placé ces divers enseignements sous la direction centrale d'un Ministère d'Education Nationale dont dépendent des comités locaux, des « conseils » formés de personnes compétentes en matière d'instruction. Ces conseils sont chargés de la direction générale des écoles, nomment les professeurs et contrôlent les dépenses. Plus tard d'autres réformes furent envisagées. On annonçait en 1913 un vaste projet qui prolongerait la durée de la scolarité pour l'enseignement primaire, permettrait aux jeunes employés de suivre des cours d'apprentissage pendant leurs heures de travail, renforcerait l'instruction technique et accorderait un nombre plus grand de bourses entières dans les établissements d'enseignement secondaire.

Des réformes inscrites dans ce programme quelques-unes seulement furent réalisées, par suite des difficultés budgétaires qui suivirent après la guerre.

Les écoles primaires, dites « élémentaires » sont de deux sortes : celles où les élèves reçoivent une instruction religieuse et celles où aucune instruction religieuse n'est donnée. On pourrait aussi les diviser en deux autres catégories : celles qui reçoivent des crédits des municipalités et celles qui sont entretenues par des contributions privées volontaires.

La fréquentation des écoles primaires fut rendue obligatoire en 1880 et l'enseignement gratuit en 1891, pour tous les enfants de 5 à 14 ans. On a envisagé, en 1930, la prolongation de la scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans. Les classes vont de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>me</sup>, et on enseigne les mêmes matières que dans nos écoles primaires. Les heures de classe sont en général de 9 heures à 12 heures et de 1 h. 30 à 4 heures coupées par des récréations. Deux demi-journées de congé, le mercredi après-midi et le samedi après-midi remplacent notre jeudi.

Il existe comme chez nous des écoles maternelles et des jardins d'enfants. En outre de nombreux comités ont fondé des écoles normales d'instituteurs et des écoles normales techniques, sortes d'écoles d'application où l'instruction des maîtres porte surtout sur la pédagogie.

Les établissements secondaires offrent aux élèves de 12 à 17 ans une instruction générale. La plupart de ces établissements reçoivent des subsides de l'Etat et des bourses sont accordées en assez grand nombre, à la suite d'examens, aux élèves des

écoles primaires qui veulent faire des études secondaires. La plupart de ces établissements admettent des pensionnaires mais l'on en trouve qui ne prennent que des externes ou des demi-pensionnaires.

Certains grands établissements secondaires, correspondent en quelque sorte aux établissements comme le collège Bouffémont près de Paris ou l'école des Roches en Normandie. Ils s'administrent eux-mêmes ; ils ont reçu des dons et des legs, et possèdent des propriétés. Les frais de pension dans ces grands lycées (Public Schools) sont très élevés. Ils sont fréquentés par des élèves qui viennent des familles les plus riches et se destinent à suivre les cours des universités où à entrer dans l'administration.

Celui qui a fait ses études dans une « Public School » jouit en Angleterre d'un prestige social certain. Le caractère de distinction qui s'attache à ces Public Schools résulte à la fois de l'instruction solide et de l'excellente éducation qu'on y reçoit ; les maîtres visant à faire acquérir aux élèves les qualités morales qui sont la marque du gentilhomme anglais.

Bien que les matières enseignées dans les établissements secondaires soient sensiblement les mêmes, la vie d'un collège ou d'un lycée français est bien différente de celle d'une « School » d'Angleterre.

Si l'on trouve à la tête de chaque établissement secondaire un « headmaster » secondé par un professeur qui joue en plus le rôle de censeur ou de surveillant général il n'y a pas, par contre de répétiteurs. L'ordre règne quand même. La discipline est maintenue par les élèves des classes supérieures, les « prefects » choisis parmi ceux qui se sont distingués par leur travail et leur conduite ; aussi les « prefects » ont-ils conscience de leur rôle et de leur dignité. Ils portent à la boutonnière les insignes de leur charge, en l'espèce les armes de l'école. A « Emanuel School » où j'étais, les « prefects » au nombre de 10, avaient à leur tête un « captain » assisté d'un « lieutenant ». Ces représentants de l'autorité, sans avoir les mêmes attributions, disposent des mêmes moyens de répression que nos répétiteurs. Ils n'ont pas, toutefois, pouvoir d'administrer le châtiment corporel que connaissent encore les écoliers anglais. Ceci est l'apanage du Principal ou d'un professeur. Mais cette punition n'est applicable qu'en cas de faute grave, et après avis du Principal, qui fixe le nombre des coups de « canne » que recevra le délinquant.

Dans un cas semblable nous parlons de « lavage de tête » ou de « savon ». A Londres, à « Emanuel School » les coupables purgeaient leur peine dans une petite salle que les élèves avaient surnommée la « salle des bains », d'où ils sortaient toujours l'oreille basse, bien qu'il soit de tradition de supporter stoïquement et sans sourciller le châtiment corporel.

La méthode anglaise de « nettoyage » est peut-être plus rapide et plus efficace que la nôtre... Mais les rapports entre professeurs et élèves sont habituellement plus amicaux.

La tâche du professeur ne consiste pas uniquement, comme

chez nous, à enseigner les matières dans lesquelles il s'est spécialisé à la Faculté. Le conseil d'administration de l'école l'a engagé en tenant compte des diplômes qu'il possède autant que des services qu'il peut rendre en dehors de son enseignement, et surtout en matière de sports. Je ne veux pas dire par là que seuls les étudiants sportifs obtiennent des postes. Néanmoins un jeune professeur de français m'assura qu'il avait été choisi parmi d'autres candidats tant à cause de ses diplômes, que de ses qualités de boxeur, dont il était d'ailleurs très fier. Il est assez amusant pour un Français de retrouver sur un terrain de sports, en culotte et en chandail, ou en tenue de flanelle, de doctes professeurs qui dans leur classe, revêtus de la toge traditionnelle, enseignent le Latin ou le Grec. Les professeurs trouvent un réel plaisir dans la pratique des sports ; et il leur semble aussi naturel d'enseigner la technique de la boxe que la prosodie latine. Chaque année d'ailleurs se jouent, suivant la saison, des matches de football ou de tennis entre élèves et professeurs, sur les terrains de l'école. Il faut détruire cette légende qu'on travaille peu dans les écoles anglaises et que la moitié de la journée est consacrée aux sports. Les élèves ont en réalité deux demi-journées par semaine pour s'y adonner sous la direction d'un professeur. J'ai connu un professeur de mathématiques qui était également chargé de « l'enseignement » du rugby. Je ne veux pas dire qu'on l'avait choisi pour appliquer les mathématiques au rugby. Cependant sa méthode d'enseignement était certainement bonne, à en juger par les joueurs et les équipes qu'il formait ; et il devait être très compétent, car il avait perdu la plupart de ses dents au cours d'un match, lorsqu'il était étudiant.

Ainsi les jeunes anglais peuvent-ils profiter doublement des leçons de leurs maîtres.

En outre chaque professeur préside, parfois avec un collègue aux destinées d'une « house ». Une « house » est une sorte de société, de club, qui comprend des élèves, de la 6<sup>me</sup> à la 1<sup>re</sup> et à la tête de laquelle se trouvent un « captain » et un « prefect ». Chacune a un nom différent, généralement celui d'un homme célèbre dans l'histoire, et possède une devise. Ses membres se reconnaissent à leur cravate aux couleurs de la « house ». Plus tard, lorsqu'il sera devenu un homme le jeune anglais portera de même une cravate aux couleurs de son club, ou de son ancienne « school ». C'est ainsi que je reconnus, à l'Université d'Exeter où j'étais lecteur un professeur, qui avait une cravate aux couleurs de l'école où j'avais été « assistant » pendant mon séjour à Londres.

Les professeurs, assistent aux réunions, aux thés, aux concerts et aux matches des « houses » dont ils sont les présidents. Ainsi donc des rapports plus étroits s'établissent entre eux et les élèves. On se connaît mieux de part et d'autre ; l'influence des maîtres en devient plus diverse pour le plus grand bien de l'établissement.

MARLIÈRE  
*Professeur d'anglais.*



# Le Cateau dans l'Histoire

---

Il est impossible de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle remonte la fondation des deux villages : Vendegies et Péronnelle qui formèrent plus tard Le Cateau ; toutefois leur existence est certainement antérieure au IX<sup>e</sup> siècle, puisque, à cette époque, le roi de Lorraine en fit donation à l'Eglise de Cambrai.

Lors du partage de l'empire de Charlemagne, ces deux villages suivirent les destinées de l'Austrasie et échurent à Lothaire, avec le Cambrésis, dont ils faisaient partie.

Pour se protéger contre les Brigands qui infestaient les forêts de la Thiérache et de l'Arrouaise, les habitants construisirent en 1001, sur l'une des collines qui dominent la Selle, un « Chastel » de bois. La même année, l'Empereur Othon III, dont dépendait le Cambrésis, donna autorisation de fortifier ce château par des tours et des murailles. L'ensemble fut érigé en ville et prit le nom de Castel ou Chastel-en-Cambrésis. Ainsi naquit Le Cateau.

La nouvelle cité reçut aussitôt le droit de battre monnaie et de tenir un marché. La première foire Saint-Mathieu eut lieu le 24 Septembre 1025.

Le Cateau a eu longtemps une destinée mouvementée. La ville appartenait aux évêques de Cambrai ; les seigneurs du Cambrésis et les comtes du Hainaut essayèrent de s'en emparer à maintes reprises. Ce ne fut qu'en 1139 que les évêques de Cambrai, vassaux eux-mêmes du Saint-Empire allemand, qui leur donnait l'investiture, devinrent tranquilles possesseurs de la ville. Les lettres patentes, données à l'évêque de Cambrai en cette circonstance, conféraient à l'Evêché des droits et des priviléges considérables.

Cette situation du Cateau, par rapport à l'Evêché, explique les longs séjours que firent les Evêques dans notre ville où, à diverses époques, ils se firent bâtir des résidences magnifiques : Château de Beauregard, de Montplaisir, de Montdéduit, de Montsoulas et le dernier en date le Palais Fénelon. L'une des rues de notre ville rappelle vraisemblablement, par son nom, l'emplacement du Château de Montplaisir.

Ville du Saint-Empire romain germanique, puis possession de la Maison d'Autriche, Le Cateau devint Espagnole en 1556.

Le sort de notre ville n'en fut pas meilleur jusqu'au traité de Nimègue en 1678, date à laquelle elle devint définitivement française.

## Dates importantes dans son histoire

**De 1328 à 1453.** — Pendant la guerre de 100 ans, Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, avait pris parti pour le roi de France, tandis que les comtes de Hainaut favorisaient les agissements des rois d'Angleterre. Il s'ensuivit, pour la ville, une longue période de troubles. En l'an 1449, les Anglais s'emparèrent de la ville, mais quelques années plus tard, ils y furent assiégés par les comtes de Clermont et de Nevers et la ville fut presque complètement détruite par un immense incendie.

**1492.** — En 1492, des aventuriers, venus de la région de Guise et de Saint-Quentin, s'emparèrent de la ville et la livrèrent au pillage ; mais elle fut délivrée l'année suivante par l'Archiduc d'Autriche, Philippe, qui la transforma en une véritable forteresse. C'est à cette époque que l'Evêque de Cambrai, Mgr de Berghes qui avait des démêlés avec la population de Cambrai, fixa sa résidence au Cateau.

**De 1519 à 1522.** — Dans l'intervalle de ces deux dates, le Cambrésis fut ravagé par la peste connue sous le nom de « Mal des Ardents ». On ne compta pas moins de 15 à 16.000 morts dans la région, pendant ces trois années.

**De 1521 à 1559.** — En 1521, commença la rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint. Dès cette année, ce dernier établit son quartier général au Cateau, où il est chez lui puisque le Combrésis fait partie de son empire. En Juin 1542, François I<sup>er</sup> vint mettre le siège devant Landrecy et força les armées impériales à évacuer Le Cateau. Le 16 Août de la même année, Charles-Quint revint en force pour combattre le roi de France ; mais celui-ci, averti, partit la nuit de Chastel-en-Cambrésis. Charles-Quint, furieux de cette fuite, s'en prit aux gens du Cateau de ne l'avoir point empêchée ; il obligea la ville à relever ses fortifications et à faire les frais d'un corps de troupes qui y prit ses quartiers d'hiver.

En 1554, les Français reviennent au Cateau, mais ils y sont bientôt remplacés par les Espagnols qui brûlent, pillent et se livrent à toutes sortes d'excès jusqu'en 1558. A cette date, ils sont à nouveau délogés par un détachement français qui massacre en partie, la garnison et démolit les fortifications.

Les années 1557 et 1558 furent marquées par des coups décisifs pour les maisons de France et d'Autriche : le duc de Montmorency est battu et fait prisonnier à Saint-Quentin ; le duc de Guise reprend Calais aux Anglais ; Thionville tombe aux mains des Français, mais ils perdent, en même temps, Gravelines. En août 1558, Henri II et Philippe II se mettent à la tête de leurs troupes ; un choc formidable semble imminent en Picardie, mais la paix est signnée. Elle le fut dans notre cité caté-sienne, parce que ville neutre, le 2 avril 1559. Ce traité porte dans l'histoire le nom de Traité de Cateau-Cambrésis. C'est le premier acte de la politique des frontières naturelles, politique qui va être la nôtre pendant plus de deux siècles. A ce titre, ce traité est un des plus intéressants de l'histoire. On voit encore au Cateau la maison, restaurée depuis, où les plénipotentiaires des deux souverains échangèrent leurs signatures et on l'a dénommée « la maison du Traité ».

Dans l'intervalle, en 1556, Charles-Quint avait abdiqué et partagé ses vastes états entre son fils Philippe et son frère Ferdinand. Le Cateau avec la Flandre, l'Artois, le Cambrésis et le Hainaut échut en partage à Philippe II, roi d'Espagne. Notre cité devint donc ville espagnole, elle le restera jusqu'à la paix de Nimègue (1678) c'est-à-dire pendant plus de 100 ans.

**De 1559 à 1589.** — Le Cateau eut également à souffrir pendant cette période des guerres de religion. À l'appel de Jean Lesur, une grande partie des habitants s'insurgent contre l'évêque Maximilien de Berghes à cause d'un édit par lequel celui-ci interdisait d'assister aux cérémonies de l'Eglise réformée. La répression fut rigoureuse, la ville surprise par le comte de Mansfeld, agent de l'archevêché, eut à subir les lois de la guerre.

Durant ce demi-siècle de troubles, Le Cateau fut assiégée à plusieurs reprises. En 1568, une tentative infructueuse fut faite par le Prince d'Orange pour s'en emparer ; le 14 Juillet 1572, la ville se trouve attaquée par 3.000 cavaliers huguenots. En 1581, le duc d'Anjou emporte la ville d'assaut après l'avoir bombardée. L'année suivante, le duc de Parme, profitant du moment où le duc d'Anjou n'avait laissé dans la ville qu'une garnison de quelques centaines d'hommes, se porta sur Le Cateau et força sans peine à capituler des défenseurs trop peu nombreux.

Cette lutte de tous les instants, entre protestants et catholiques, jointe à la peste qui sévissait de nouveau sur Le Cateau et ses environs, avait rendu bien pénible la situation de la cité.

## PRISE DU CATEAU-CAMBRESIS en 1581



**De 1589 à 1789.** — A la fin des guerres de religion, la neutralité du Cateau ayant été de nouveau confirmée, les 50 années qui suivirent furent moins malheureuses : la population qui avait en partie émigré (144 maisons avaient été abandonnées) rentra et se mit vaillamment à l'œuvre pour relever la ville de ses ruines et faire renaître sa prospérité.

Mais la guerre recommença bientôt entre la France et la maison d'Espagne et d'Autriche : notre région toujours soumise aux Espagnols fut l'enjeu de cette lutte. En 1659, par le traité des Pyrénées, le roi d'Espagne céda l'Artois à la France ; en 1668, il abandonna la Flandre avec Lille et Douai par la paix d'Aix-la-Chapelle ; enfin au traité de

Nimègue en 678, Le Cateau cessa d'appartenir à l'Espagne et fut considérée non encore comme une partie, mais comme une *dépendance* du royaume de France. Ce ne fut qu'en 1766 que Louis XV réunit définitivement cette châtellenie à la France. Le Cateau eut alors à payer les lourds impôts qui pesaient sur celle-ci, conséquence de la politique de guerre et de gaspillage qui devaient conduire l'Ancien Régime à sa perte. Toutefois l'Archevêque de Cambrai conserva jusqu'en 1789 la nomination des Administrateurs de la cité comme dernier vestige de sa suzeraineté.

**De 1789 à Louis XVIII.** — Nous voici arrivés à l'époque de la Révolution, période agitée au Cateau comme dans toute la France.

Une première réunion pour la rédaction du cahier des Doléances eut lieu au n° 9 de la rue qui porte actuellement le nom du Maréchal Mortier et Charles Mortier, père de celui-ci, fut délégué du Tiers-Etat catésien à l'Assemblée de bailliage qui devait se réunir à Cambrai, pour l'élection d'un député. Il fut également choisi comme Maire de la Ville et chargé de l'Administration avec un Conseil de 18 membres.



Vue du Cateau-Cambrésis

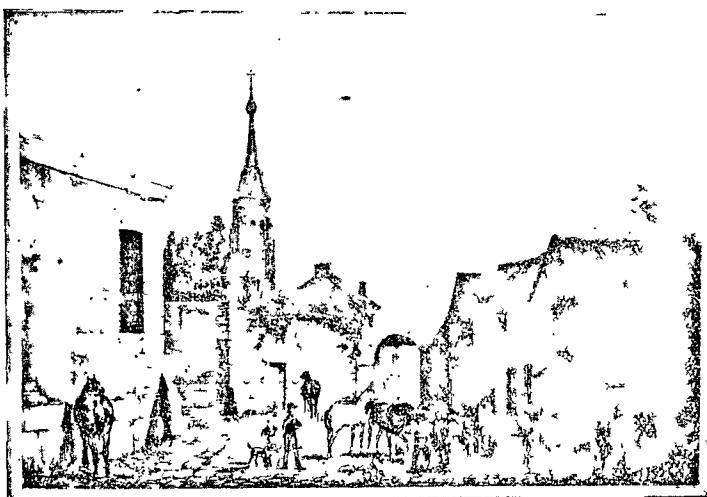
En même temps, il se créait, au Cateau, une Société des Amis de la Constitution qui prit pour devise : « *Vivre libres ou mourir* ». Cette société déploya au profit des idées de la Révolution un zèle remarquable. En trois mois, l'esprit du Cateau, qui était resté attaché aux anciennes formules, conséquence naturelle d'une soumission de huit siècles à l'autorité des Evêques et des religieux, se trouva complètement transformé.

**1792.** — Les changements opérés en France avaient alarmé les souverains d'Europe et, le 16 avril '792, le ministère girondin est amené à déclarer la guerre à l'Autriche. Elle s'ouvre par des revers et le 1<sup>er</sup> Juillet la « *Patrie est déclarée en danger* ». A partir de ce jour, toutes les divisions cessent en ville ; les Catésiens ne sont pas restés insensibles à l'appel, adressé par le gouvernement, au patriotisme des

Français. Le 25 Juillet, l'Arbre de la Liberté est planté sur l'emplacement actuel de la statue du Maréchal Mortier avec le concours de toute la population, pendant qu'un bureau permanent reçoit l'inscription des volontaires en tête desquels figure le nom d'Edouard Mortier, futur Maréchal de France. De plus la ville équipe, à son compte, un corps de cavaliers et participe, de ses deniers, à la solde des soldats.

Après la victoire de Valmy, Le Cateau voit passer les volontaires victorieux de Dumouriez se dirigeant sur la Belgique ; dans leurs rangs figurent plusieurs Catésiens qui sont tout particulièrement fêtés. C'est aussi à cette date que l'on entendit pour la première fois, au Cateau, le chant de la *Marseillaise*.

Mais l'échec de Dumouriez à Nerwinde, suivi de sa trahison, amène les Autrichiens au Cateau, qui reste sous leur domination pendant onze mois. Malgré le succès de Jourdan à Wattignies, près de Maubeuge, le général Desclaye ne réussit pas à reprendre la ville où, le 24 mars, le prince de Cobourg établit son quartier général, qu'il n'abandonne, sous la pression du général Fromentin, qu'après la victoire de Fleurus.



Vue de la Porte de Landrecy où se tenait le marché aux chevaux

A la date du 25 février 1815, le Conseil échevinal sollicite de Louis XVIII, l'autorisation de reprendre ses anciennes armoiries qui sont : « *Trois tours en or sur fond d'azur surmontées d'une couronne de comte avec les ornements extérieurs de l'écu* ». Ces armoiries rappellent les origines de la ville défendue par trois châteaux forts. En outre, le Conseil demande que la couronne de comte soit changée en une couronne ducale, cette ville ayant donné à la France un duc et un pair de France : le maréchal Mortier, duc de Trévise.

Pendant les cent jours, Le Cateau subit la présence des Russes qui brûlent une partie des archives pour allumer du feu.

Après la défaite de Waterloo et la nouvelle abdication de l'Empereur

Napoléon, Louis XVIII rentre en France par Le Cateau où il séjourne deux jours et d'où il lance sa première proclamation au peuple français.

Aucun fait important pendant la guerre de 1870-1871, sauf un passage de troupes allemandes allant mettre le siège devant Landrecies, quelques jours avant la signature de l'armistice mettant fin aux hostilités.

ELIE THOMAS

*Directeur Honoraire de Cours complémentaires.*

---

## SOUVENIRS

### d'un Ancien Professeur du Collège

---

Notre ami, Debove, m'a demandé un article pour le Bulletin. J'ai répondu oui, non pas que j'ai le temps d'écrire des souvenirs, ni le goût. Mais il m'est impossible de rester sourd à cet appel de l'amitié et je profite de ces lignes pour adresser à ceux qui furent mes camarades, à ceux qui leur ont succédé dans notre Collège du Cateau, mon plus cordial souvenir et mes meilleures vœux.

Je me revois arrivant au Cateau. Je ne dirai pas en quelle année pour ne pas me vieillir et pour ne pas vieillir non plus ceux qui furent mes compagnons. Frais émoulu, comme on dit, de la Faculté de Lille, je débutais dans l'enseignement. Je ne suis pas fâché d'avoir commencé ma vie de professeur par les Collèges. Les Collèges ont prouvé, depuis, par leurs succès au Concours Général, de quoi ils étaient capables. En ce temps-là, je ne sais s'ils avaient une aussi bonne réputation. Il y a dans notre Université comme dans la Jungle de Kipling beaucoup de clans. Le clan des collèges était peut-être, quelquefois, regardé d'un peu haut, et cependant on dépendait là, comme aujourd'hui, dans les petites villes qui sont d'ailleurs quelquefois de grandes villes, beaucoup de dévouement, beaucoup de talent, beaucoup de labeur modeste et tenace qui disséminaient à travers la France, nos humanités classiques, qui préparaient dans les classes sans latin et sans grec, ces humanités modernes qui finiront bien par se former un jour en rassemblant des maîtres et des élèves aujourd'hui dispersés dans les maisons de diverses étiquettes.

Il y a avait dans les collèges, parce qu'ils étaient plus petits, je ne sais quoi de familier, j'allais dire de fraternel, que je n'ai pas trouvé seulement au Cateau, mais encore ailleurs et qui, à distarce, me réjouit le cœur de mille rappels délicieux. Pour le dire en passant, la plus grande joie de ma vie, je l'ai peut-être éprouvée le jour où, nommé Président de l'Amicale des Lycées à l'Académie de Caen, je suis allé, d'instinct, à l'Amicale des Collèges qui m'a demandé aussitôt de se joindre à nous.

Nos collèges, nos vieux collèges si caractéristiques de la vie française dispersée, paysanne, terrienne, n'incarnent pas seulement un long et riche passé. Je crois qu'ils portent en eux, aussi, beaucoup d'avenir. Qui dit collège, dit rassemblement. Ce mot de collège invite au rapprochement des études et des maîtres. Je m'attends à ce que les murs de nos collèges accueillent, non seulement, les humanités, mais avec elles, ces enseignements moyens à la fois utilitaires et éducatifs, qui ont besoin de se serrer les uns contre les autres, non seulement par économie, mais aussi pour répondre à la complexité des

besoins locaux, pour se féconder peut-être aussi mutuellement par échange d'esprit, par communion de tendances et, enfin, pour favoriser cette liberté de choix, ces retours, ces hésitations de la vocation qui naissent de l'histoire même de l'adolescence et qui permettent, seuls, à l'école de s'adapter à la complexité de la vie.

On en a donc pas fini avec les collèges et ceux qui les croient morts, ou en sommeil, s'exposent à les trouver plus vivants que jamais.

Me voilà bien loin du Cateau. Je ne dirai pas quelles furent mes premières impressions à ce début d'autqmne. Elles sont trop mêlées pour que j'en donne ici le détail. Il me faudrait rappeler des noms que mes contemporains prononceront spontanément, car si notre vie amicale fut sans ombre, les ombres ne manquaient pas cependant au Collège du Cateau. Entre professeurs, amitié parfaite. Tous ceux que j'ai connu là sont restés mes amis et je n'en puis rencontrer un sans que, d'instinct, nos mains se tendent et se serrent. Dirai-je nos soirées de famille, mêlées de jeux, de musique et de danse. Dirai-je comment nous partagions toutes joies et peines ; comment il n'arrivait rien dans notre petite Société universitaire sans qu'on le sut, sans qu'on le commentât tantôt avec une bonhomie malicieuse, tantôt avec attendrissement.

Quant à mes classes, j'en ai gardé un excellent souvenir. Je ne dis pas que j'étais très expérimenté, et puis, je faisais beaucoup trop de choses pour les faire toutes parfaitement. Je crois bien que j'enseignais à peu près dans toutes les classes. Il me souvient même que, pendant quelques mois, j'eus la grande joie de faire la sixième et d'y inventer des méthodes d'enseignement de la grammaire latine. Jamais je ne fus si heureux. Le mécanisme des verbes latins, nous le démontions comme s'il s'agissait d'un beau jouet. Mes gosses, je crois, m'avaient pris en affection. Mon porte-plume ne bougeait point sans que quelqu'un se précipita pour le remettre en place. Il m'arrivait souvent de conter ou de lire une histoire, et Kipling, dont je parlais tout à l'heure, apparut ainsi au milieu des premières règles latines. Il nous amusait tous. Quand je partis, ces enfants me firent d'émouvants adieux, et je ne puis y penser sans en avoir encore le cœur remué.

Depuis, j'ai beaucoup vécu. Je ne suis point revenu au Cateau. La guerre l'a ravagé sans que j'en voie les marques. J'ai appris des choses affreuses, comme si elles me venaient de l'autre bout du monde. Ce n'est pas ma faute, le temps m'a manqué. J'ai traversé notre gare en toute hâte et je n'ai pu donner qu'un coup d'œil à ces groupes de maisons surmontés du beffroi, dans lesquels j'ai laissé un cher morceau de ma vie. Je ne chercherai point à le reprendre. J'ai été heureux dans notre collège. J'y ai appris mon métier et je l'ai fait, je crois, consciencieusement, comme ceux qui vivaient autour de moi et que les difficultés d'une vie médiocre et pauvre ne rendaient ni jaloux, ni paresseux.

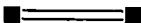
Là dessus, je dois reprendre mes travaux d'aujourd'hui interrompus pour ces quelques pas en arrière. Mes amis, je vous reverrai. En attendant, croyez tous, à nouveau, à mon fidèle souvenir.

M. LUC

*Directeur de l'Enseignement Technique.*



## CONFiance



Oh bonheur ! faire éclore un rayon de lumière  
Dans l'abîme de nuit où le monde se meut !  
Arracher à l'erreur la foule routinière !  
Asservir à l'amour les instincts venimeux !

Tous les regards fixés sur la cime dernière,  
Tous les esprits brûlant d'un seul et même feu,  
Tous les coeurs délivrés de la loi meurtriére  
Qui ferme à leur essor l'infini du ciel bleu !

Notre idéal sublime est un froment qui lève.  
Le sang de nos martyrs l'a nourri de sa sève,  
Et viendra la moisson de l'ample vérité.

Plus de doutes malsains, de sourires sceptiques !  
Lorsqu'ils ont la ferveur des extases mystiques,  
Les rêves sont plus vrais que la réalité !

Extrait de : *Paroles après le Crime*,  
poèmes inédits.



## TÉNÈBRES & CLARTÉ



Hullements du vent sauvage  
Chassant les tourbillons de neige  
Vers les infinis sans refuge ;  
Révoltes vaines des rivages  
Contre les houles sacrilèges  
Aux écroulements de déluge ;  
Cris de consciences qui grincent,  
Lamentos d'agonies immenses,  
Râles d'efforts las, qui renoncent...

L'hiver sévit, et mord, et pince,  
Et communique sa démence  
Au néant où les coeurs s'enfoncent.

Déchainement des masses brutes,  
Cruel triomphe des tempêtes  
Et des venins sans antidote !

Tout l'univers tressaille, en butte  
Aux caprices de lois secrètes,  
Au jeu d'implacables despotes.

Asservissant et ciel et terre,  
C'est le chaos et le délire  
Et la rage et l'effroi barbares ;  
Et le vent ne veut pas se taire.  
Et le soleil ne peut pas luire,  
Et, sans but, les amours s'égarent...  
  
Or, bardé de volonté ferme,  
Le poète, sûr de ses armes,  
Debout, résiste au choc énorme.  
  
Ils pressent l'avenir, en germe  
Dans les combats et dans les larmes,  
Et qu'un dieu naîtra de l'informe.  
  
Il croit !... Les puissances brutales  
S'usent en fureurs inutiles  
Contre les vertus immortelles.  
  
La victoire de l'âme est fatale.  
Les tortures les plus subtiles  
Ne lui briseront pas les ailes !  
  
O doute gros de certitude !  
Faiblesse qui jamais ne cède !  
Terreur qui se veut intrépide !  
  
Seul, et fort de sa solitude,  
Le sage a trouvé le remède :  
Il sourit aux démons avides !...  
  
Que la bise hurle et gémissé,  
Et que les flots brament sans cesse,  
Et que les mâts craquent et cassent !  
  
Que, lâche et fou, l'homme s'unisse  
Au troupeau des forces traîtresses  
Pour achever les œuvres basses !  
  
Ils n'arracheront à sa plume  
Ni le blâme de leurs blasphèmes,  
Ni la vengeance de leurs crimes  
  
Rayon pur transperçant la brume,  
Il a pitié de tous : il aime !  
Dans sa clémence magnanime.  
Il unit bourreaux et victimes,  
Et des ténèbres des abîmes  
Il fait de la clarté quand même !

PIERRE LEGRAND.

---

# Notes sur le Collège du Cateau de 1816 à 1870

---

Le 24 Janvier 1816, le principal, les professeurs et les élèves recevaient l'ordre d'évacuer, dans les vingt-quatre heures, les bâtiments du Collège et du Pensionnat, dans lesquels un hôpital devait être installé pour le service de la 3<sup>e</sup> brigade russe.

Le Collège fut alors transféré dans la maison des héritiers du sieur Thomas, rue Saint-Lazare (aujourd'hui rue Pasteur), moyennant un loyer annuel de 300 fr. La précipitation avec laquelle on évacua les anciens bâtiments fut telle que le bail ne fut rédigé, pour trois ans, qu'au mois de juillet 1816.

Le Principal Carville, décédé le 3 mai de la même année, n'avait pas été remplacé, par suite de la mauvaise situation financière de la ville; aussi les professeurs se chargèrent-ils de remplir gratuitement les fonctions de Principal et donnèrent l'enseignement qui lui était dévolu. « Leur dévouement et leur zèle ont été appréciés et sentis par les membres composant le Bureau du Collège. Ils se sont empressés d'en informer M. le Recteur en le priant de suspendre la nomination d'un nouveau principal, ce à quoi il a bien voulu consentir. »

On résolut même, en avril 1816, de réduire de 1100 à 1000 fr. le traitement du sieur Bonneville qui n'adressa aucune réclamation.

Après le départ des Russes, en 1818, le Collège fut rendu à sa première destination en même temps qu'il prenait le titre de *Collège communal*. Il l'a conservé depuis<sup>(1)</sup>.

A partir de cette époque, l'histoire du Collège ressemble, à peu de chose près, à celle de tous les autres collèges de France. Les programmes, élaborés par le gouvernement, deviennent applicables à tous les établissements de l'Université, les circulaires ministérielles leur adressent les mêmes prescriptions. Depuis 1815, le régime intérieur ne présente rien d'original; les punitions et récompenses sont celles qui sont en usage dans tous les établissements de l'Etat. La discipline se fait de plus en plus douce et le séquestre n'est plus qu'un souvenir qui s'efface.

Pour l'année 1817, le budget de l'instruction publique avait été ainsi établi par la municipalité du Cateau :

— Traitemen <sup>t</sup> des deux professeurs, Bonneville et Tuboise <sup>(2)</sup> chargés des fonctions de principal . . . . .	2.100 fr.
— « Prix d'encouragement » à donner aux enfants	100 »
— Frais de bureau. . . . .	20 »

1) Les lycées prenaient le nom de *Collèges royaux* et les collèges créés par le décret du 18 Mars 1808 (Ecoles secondaires) celui de *Collèges communaux*.

2) Anciens religieux de Saint-André, régents au Collège en 1791.

— Contribution foncière et portes et fenêtres . . . . .	50 »
— Entretien des bâtiments . . . . .	150 »
— Gages du portier . . . . .	100 »
— Loyer annuel de la maison où avait été installé le collège à l'arrivée des Russes . . . . .	300 »
— Entretien de la bibliothèque <sup>(1)</sup> . . . . .	50 »
— Traitement du bibliothécaire . . . . .	50 »
— Indemnité de logement au seul instituteur de la ville . . . . .	150 »

En 1818, le budget s'élève à 2.570 fr. non compris le loyer de la maison de la rue Saint-Lazare. En 1820, il est de 2.920.

Si on considère la valeur de l'argent à cette époque et la faible population du Cateau dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (4.229 habitants en 1820), on constatera que la ville faisait un réel effort pour le maintien de son collège, au lendemain d'une occupation étrangère qui avait sérieusement obéré ses finances.

A mesure que la situation s'éclaircit, le budget de l'enseignement s'accroît : l'indemnité de logement de l'instituteur passe de 150 fr. à 250 fr. Le traitement des professeurs est porté de 1100 à 1200 fr. en 1821. Le professeur qui fait fonction de principal reçoit une indemnité supplémentaire de 100 fr. et 20 fr. pour la « correspondance ». Le portier n'est pas oublié : ses gages, de 100 fr. en 1821, sont portés à 150 fr. en 1823.

Le Collège paraît avoir été peu prospère à cette époque. Tout en constatant que « l'instruction qu'on y donne produit de bons sujets et qu'il est de l'intérêt de la ville de soutenir un établissement de ce genre », le maire évoque, en 1824, les temps lointains où le Collège « était tellement florissant qu'on y comptait jusqu'à trois cents élèves ». Encore l'effectif est-il, cette année là, de 50 élèves, tous externes d'ailleurs. Il tombera à 25 en 1837. De 1809 à 1835, nous trouvons un maximum de 10 pensionnaires en 1811. Pendant dix ans, de 1825 à 1835, le Collège n'a pas un interne et, en 1831, la municipalité repousse une demande de matériel géographique, alléguant que, depuis trois ans, la ville fait, pour le Collège, des sacrifices importants « que les résultats n'ont point encore justifiés ». A trois reprises seulement, pendant la période qui nous intéresse, le Collège atteindra ou dépassera 100 élèves : en 1846 (100 élèves, dont 18 internes) ; en 1850 (110 élèves, dont 16 internes) ; en 1857 (107 élèves, dont 41 internes).

Espérant voir le Collège se relever de sa déchéance, sous l'habile direction de M. Dufy (l'établissement comptait alors 110 élèves), le Bureau d'administration proposa au Conseil municipal de (garantir, pour cinq ans au moins, le traitement fixe du principal et des professeurs, lequel serait considéré comme dépense obligatoire pour la ville ainsi que l'appropriation et l'entretien de l'établissement. »

M. Fons de la Plesnoye proposa au contraire de « confier pour

---

(1) La bibliothèque publique, installée au Collège, avait été transférée ailleurs pendant l'occupation russe.

cinq ans le Collège communal à une association religieuse ou laïque qui se contenterait des bâtiments et d'une rétribution payée par les élèves des familles aisées, la ville payant la rétribution pour les enfants des familles peu fortunées, désignées par le Conseil ». Nous verrons plus tard que cette proposition devait être reprise après la guerre de 1870.

De son côté, M. Bricout, membre du Conseil, constatant « l'état déplorable de décadence dans lequel se trouvait le Collège » proposa de lui rendre son « ancienne splendeur » en le déclarant établissement libre. La ville mettrait, pour cinq ans, le local et le matériel à la disposition du directeur qui, de son côté s'engagerait, pour la même période, à faire toutes les classes de latinité de la 8<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, suivant le programme adopté par les institutions de plein exercice : on y ferait des modifications selon les besoins de la localité, « surtout en ce qui concerne l'enseignement des sciences, auxquelles on attacherait une grande importance ». L'externat serait ou gratuit, pour les élèves de la ville, moyennant une subvention annuelle de 2.500 fr., ou payant, à raison d'une somme de 7 fr. par élève et par mois.

Cette proposition — comme les précédentes — fut rejetée par le Conseil le 17 Juillet 1850, par douze voix contre huit.

L'effectif, descendu à 51 élèves en 1852, se relève sous la direction de M. Pélaud, installé en 1854. Le Collège qui ne possède, à son arrivée, qu'un pensionnaire, en compte 25 en mai 1856. A la rentrée suivante 86 élèves, dont 30 internes, fréquentent l'établissement.

L'unique « maître d'étude » est alors payé sur le traitement du principal. Comme il a 53 élèves dans son étude, il est impossible d'exiger de lui qu'il vérifie tous les devoirs. Aussi, le principal demande-t-il un second répétiteur et propose-t-il d'« affranchir la ville » de la somme de 800 fr., nécessaire à son traitement et à sa nourriture, en invitant les externes à payer 17 fr. par an. « Ce serait, dit-il, un moyen de relever encore la réputation du Collège qui, parce qu'il est gratuit, est trop souvent mis au rang des petites écoles ». <sup>(1)</sup>

Mais le successeur de M. Pélaud, M. Louvet, ancien régent de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, (principal de 1856 à 1869) doit constater en Mai 1857 que « la rétribution mensuelle, quoique très minime, que les externes doivent payer, pour le second maître d'étude, a fait désérer le Collège à une vingtaine d'élèves depuis le mois d'Octobre ». Le nombre des internes est passé à 41 en 1854 ; par contre celui des externes a quelque peu baissé. En Mai, sur 97 unités, 43 élèves, soit près de la moitié font du latin.

Parmi les changements opérés dans le personnel nous relevons la nomination, comme répétiteur, de M. Debœker, bachelier-ès-lettres. « Ainsi, par une heureuse innovation, les externes, comme les pensionnaires, sont surveillés par des

(1) En 1856, l'Ecole professionnelle et commerciale de M. Debuyser, dont nous aurons à parler plus longuement, et qui « jouit depuis longtemps d'une réputation justifiée par les succès des jeunes gens qui en sont sortis » compte 100 élèves, dont 48 internes et 55 externes.

maîtres qui, étant pourvus de diplômes sont à même de les diriger utilement dans leurs études ».

L'année suivante, Francq, ancien directeur de l'Ecole primaire supérieure<sup>(1)</sup> annexée au Collège, est nommé régent des *cours spéciaux d'enseignement primaire* annexés au Collège.

L'engagement quinquennal fut renouvelé en 1857 : à cette occasion, le principal demanda à la ville l'augmentation des traitements des professeurs, pour les mettre en rapport « avec l'élévation toujours croissante des conditions de la vie-matérielle ». Le traitement du deuxième maître français était alors de 900 frs.

Bien que la rétribution mensuelle, dont il a été question, continuât à « faire désérer le Collège et en fermer l'entrée à un grand nombre d'autres », l'établissement cependant prospérait : 132 élèves, dont 40 internes, le fréquentaient en 1866, sans compter quarante auditeurs de la classe du soir. « La place manque pour les loger et la classe primaire élémentaire a dû être dédoublée à la rentrée d'Octobre 1836 ».

L'enseignement classique est donné jusqu'à la 3<sup>e</sup> inclusivement. Mais le principal déplore que les classes de latin soient moins fréquentées que celles de français (25 élèves contre 107, répartis entre les divers autres cours).

Cette prospérité de l'établissement, dans les années qui précèdent la guerre de 1870, s'explique vraisemblablement par l'organisation au Collège en 1864, de l'enseignement secondaire dit *spécial*.

C'était à peu près l'enseignement primaire supérieur tel que l'avait conçu Guizot, « mais non pas livré au hasard, aux caprices et aux ressources des communes, sans secours, sans unité et sans guide ». Duruy pensa qu'il fallait introduire cet enseignement dans les établissements d'Etat déjà existants, lui donner la cohésion et l'unité, profiter des locaux, de l'administration, des ressources déjà disponibles. Ce fut l'objet de la loi du 21 Juin 1865.

Les matières de cet enseignement, destiné aux enfants qui ne pouvaient disposer d'un assez gros capital de temps et d'argent, étaient distribuées de telle sorte que chaque année d'étude pût former un tout complet en soi et que les plus indispensables fussent placées dans les premiers cours. L'instruction aux Recteurs comparait cet enseignement à « un ensemble de cercles concentriques d'un rayon plus grand à chaque cours nouveau ».

En somme la situation est la suivante en 1868 :

*L'enseignement classique* est donné par deux professeurs, dont l'un est chargé en outre d'un cours d'anglais, créé en 1866 (21 élèves).

*Le cours préparatoire aux Ecoles d'Arts et Métiers et au*

(1) Sur l'initiative du principal, M. Thomas, une Ecole primaire supérieure avait été annexée au Collège en 1835. Elle devait recevoir dix élèves au plus, qu'une Commission devait choisir parmi les candidats les plus intéressants. M. Thomas proposa un jeune maître, sortant de l'Ecole Normale de Douai, M. Hyacinthe Debuyser, qui fut agréé par l'Administration et reçut un traitement de 700 francs.

Brevet de capacité (enseignement primaire supérieur) est suivi par 9 élèves. <sup>(1)</sup>

*L'enseignement spécial* (1<sup>re</sup> année et année préparatoire) est donné par un professeur. (15 élèves).

*Les classes primaires* ont deux professeurs (74 élèves).

Les cours d'anglais sont suivis par 23 élèves, dont 8 appartiennent à l'enseignement classique, 15 à l'enseignement spécial et au cours préparatoire.

Les parents rétribuent directement les professeurs de dessin et de musique, dont les cours sont suivis par une douzaine d'élèves.

Les 7 fonctionnaires principaux « sont pourvus de diplômes ou de brevets universitaires ».

Avec le nombre croissant des élèves, les locaux étaient devenus insuffisants. « Il ne suffit pas, disait fort justement, M. Palaud, d'avoir des pensionnaires ; il faut les conserver, grâce au bien-être physique qui prépare si bien les voies pour atteindre le bien-être intellectuel et moral ».

En 1854, le Collège avait pour dortoir deux chambres encombrées par les lits et insuffisants pour le nombre d'élèves. Ceux-ci faisaient leur toilette dans le couloir et, en hiver, pour éviter les rhumes, on leur permettait de se débarbouiller au réfectoire. Aussi le principal proposait-il de transformer en dortoir le vaste grenier, qui pourrait contenir quarante lits ; à chaque extrémité serait installée une « fontaine » pour la toilette.

De même, le réfectoire contenait à peine 25 élèves : plusieurs d'entre eux devaient prendre leur repas dans la salle servant de parloir. Il fut agrandi en 1858 et put alors contenir soixante enfants. L'ancienne cuisine fut transformée en salle pour le principal et sa famille et la cave située au-dessous de cette pièce fut aménagée en cuisine. En dépit de ces agrandissements, de nouvelles constructions étaient devenues nécessaires en 1866 « l'étendue et le nombre de pièces n'étant plus en rapport avec le chiffre des élèves ».

Les relations du voisinage avec l'Ecole des Frères n'étaient pas des meilleures à cette époque. En 1864, le principal demande en effet au Conseil municipal que les fenêtres par lesquelles les Frères ont vue sur le Collège soient vitrées en verre dépoli et fixées de manière à ce qu'on ne pût les ouvrir, « le voisinage étant devenu, surtout depuis un an, aussi mauvais qu'il était bon autrefois ».

M. Louvet, sur l'administration duquel nous avons insisté, fut nommé au Collège du Quesnoy en 1869. M. Delplanque, principal du Collège d'Estaires, lui succéda.

Le Collège traversa dans les années qui vont suivre, une crise grave qui fera l'objet de l'article suivant. Transformé en 1872 en « Etablissement libre subventionné », il ne sera rétabli

---

(1) L'art. 8 de la loi du 21 Juin 1865 spécifie qu'il n'y a pas d'obstacle à ce que les Ecoles primaires supérieures établies en vertu de la loi de 1835 continuent d'exister.

qu'en 1875, non sans de longues et âpres discussions qui devaient provoquer de regrettables divisions au sein du Conseil municipal, et parmi les habitants mêmes de la ville, les uns favorables, les autres hostiles au maintien de l'établissement.

CH. CROIX,  
*Principal du Collège de Commercy.*

## Inauguration d'un Monument à la Mémoire de M. Durand

Le 5 novembre 1933 eut lieu au cimetière du Cateau, une émouvante cérémonie : les nombreux amis et admirateurs de M. Durand, ancien professeur au Collège, bibliothécaire de la ville et conférencier du Souvenir Français, réalisant un projet depuis longtemps caressé, ont procédé, avec le concours de la municipalité du Cateau, à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de celui qui rendit dans notre ville de si éminents services.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les discours de notre président, M. Florent Debove, et de M. Filippi, ancien principal, qui, fidèle à sa promesse, avait tenu à venir rendre à son ancien collaborateur un hommage mérité.

### DISCOURS DE M. DEHOVE

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'être venus en grand nombre, assister à cette cérémonie et apporter ainsi un hommage respectueux à la mémoire de M. Durand.

Je ne veux pas oublier, dans mes remerciements, M. Filippi, ancien principal du Collège, qui n'a pas craint la fatigue d'un très long voyage pour tenir une promesse faite en 1918, lors des funérailles de M. Durand, promise par laquelle il s'engageait à revenir au Cateau, le jour de l'inauguration du monument dont il entrevoyait déjà, à cette époque, l'érection possible, sur la tombe de son dévoué collaborateur. Fidèle à sa parole, fidèle à l'amitié, M. Filippi est aujourd'hui parmi nous. Il prendra la parole dans un instant.

Qu'il me soit permis de remercier ceux qui nous ont apporté un concours actif autant que désintéressé pour le succès de notre souscription. Toutes les sociétés catiéennes dont nous avons sollicité l'aide et la générosité ont répondu unanimement à notre appel avec un empressement digne des plus grands éloges. Les présidents ou présidentes des diverses associations : combattants de 1870-1871, mutilés et démobilités, veuves de guerre, prisonniers de guerre, nous ont adressé en même temps que des dons importants, leur précieuse approbation et leurs vœux de réussite.

Même empressement et mêmes résultats élogieux à Inchy et à Beaumont, où M. Durand se rendait chaque année et où il prononçait, au cours de la cérémonie consacrée aux soldats morts pour la France, en 1870-1871, un discours animé du plus pur patriotisme.

Le conseil municipal d'Inchy, celui de Beaumont, l'Union nationale des combattants, la société de secours-mutuels, la jeunesse catholique, de nombreux amis de M. Durand, nous ont apporté leur collaboration et fait paraître leurs offrandes.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici le concours précieux que nous avons trouvé auprès de M. Bomblet, ancien président de la section locale du Souvenir Français à Inchy. C'est grâce à sa propagande active et dévouée que le succès de la souscription s'est affirmé d'une façon plus complète.

Nous avons donc été agréablement surpris de l'accueil tout à fait cordial dont nous avons été l'objet dans ces deux communes, mais plus heureux encore de constater à quel point le souvenir de M. Durand y est resté vivace.

Avant de terminer, nous adressons un grand merci, non seulement aux diverses sociétés, mais encore aux collègues de M. Durand, à ses anciens élèves reconnaissants, à ses amis et admirateurs généreux.

Mais vous pourriez croire, Mesdames et Messieurs, que j'oublie, dans mes remerciements, la ville du Cateau et que je néglige de cette façon, la plus élémentaire politesse. Ce serait une erreur de penser ainsi, car c'est elle surtout, qui a droit à notre admiration et à notre reconnaissance. En effet, le conseil municipal a offert gratuitement la concession à perpétuité du terrain sur lequel est érigé ce monument. De plus, il s'est fait porter le premier sur la liste de souscription, donnant ainsi un exemple qui fut heureusement suivi.

D'ailleurs, la ville du Cateau, accueillante et hospitalière, à l'égard de ceux qui lui témoignent un attachement sincère ou envers ceux qui accroissent et étendent sa gloire locale avait, depuis longtemps, accordé droit de cité à M. Durand, à l'homme de bien dont les rares qualités d'éducateur, de conférencier et de bibliothécaire, étaient appréciées de la façon la plus avantageuse.

C'est donc à elle, c'est donc à la ville du Cateau que nous laissons, en toute confiance, le soin de protéger cette tombe, et nous demandons respectueusement à M. Preux, premier magistrat de la ville, d'accepter et de remplir, pour elle, cette mission.

La ville du Cateau, devenue ainsi la gardienne vigilante et attentive de ce monument du Souvenir, le préservera contre tous les outrages et défendra contre tous les oubli la mémoire de M. Durand.

C'est ensuite le tour de M. Joseph Filippi, ancien principal du Collège du Cateau, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction Publique, titulaire de la médaille de la reconnaissance anglaise, qui s'exprima en ces termes :

Monsieur le Président de l'Association,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai accepté avec reconnaissance, l'invitation du président de l'Association amicale des anciens élèves du Collège du Cateau, mon ancien collègue et ami, M. Dehouve, d'abord parce qu'elle me donnait l'occasion de rendre hommage à la mémoire de M. Durand, qui fut mon collaborateur dévoué pendant la guerre, puis parce qu'elle me permettait de revenir dans cette ville du Cateau à laquelle je suis rattaché par tant de souvenirs et de me retrouver au milieu d'amis que je n'ai jamais oubliés.

Mesdames, Messieurs,

Il y a quinze ans, par une matinée pluvieuse, le 9 août 1918, au roulement ininterrompu du canon, nous nous trouvions réunis à cette même place pour accompagner à sa dernière demeure l'homme le plus populaire peut-être du Cateau, le vieux professeur et bibliothécaire Durand, celui que nous appelions d'une façon familière, mais toujours respectueuse, le père Durand.

Une grande émotion étreignait nos coeurs, car nous avions espéré que le beau vicillard qui portait si allègrement ses quatre-vingts ans et qui, pendant toute la guerre, avait donné le plus noble exemple d'un patriotisme, souvent farouche, qui avait donné ses dernières forces au Collège et à la ville du Cateau, aurait la joie, qu'il avait espérée pendant quatre ans, de voir enfin le pays envahi délivré et la France victorieuse. Le destin injuste et cruel ne l'a pas voulu, il est mort à une des heures tragiques de cette affreuse guerre, sans avoir, malgré sa confiance inébranlable dans le triomphe définitif du droit, une certitude absolue sur l'issue de cette lutte où était comme enjeu la patrie tout entière. Je l'ai entendu dans ses derniers moments m'interroger avec des yeux angoissés sur les événements de la guerre. Je le rassurai avec des paroles d'espoir, comme on réconforte un

malade aimé qui va mourir, mais je sentais une grande souffrance morale qui venait s'ajouter aux douleurs de l'agonie.

Pendant toute la guerre, malgré les jours tristes si nombreux, où nous vivions comme au fond d'un puits, sans nouvelles de notre chère patrie, ou avec les nouvelles déprimantes des journaux allemands, surtout de cette odieuse *Gazette des Ardennes* qui s'ingéniait à nous décourager, il avait gardé sa foi optimiste sur le résultat final. Cette espérance avait soutenu, jusqu'en 1918, le grand vieillard que les privations, les humiliations imposées par l'ennemi n'avaient pu ébranler.

Lorsque j'eus l'honneur, au début de 1914, d'être nommé principal du collège du Cateau, une de mes premières visites fut pour le bibliothécaire de la ville, ancien professeur réputé. Il me reçut avec cette courtoisie qui était un charme chez lui et j'eus bientôt avec M. Durand des relations amicales, relations qui me permirent d'apprécier sa haute culture, son bon sens, ses grandes connaissances pédagogiques, sa finesse d'esprit, ses sentiments très élevés sur le rôle du professeur dans la société, surtout son ardent amour pour son collège, pour la ville du Cateau et pour la France.

Sous des dehors parfois burrus, il cachait un cœur délicat que j'ai toujours connu sensible à toutes les souffrances, irrité à toutes les injustices. Excellent bibliothécaire, il donnait des conseils d'une expérience averte à tous les jeunes lecteurs, car il connaissait, chose extraordinaire, tous les livres de la bibliothèque municipale. Je l'ai vu souvent refuser des livres à des jeunes gens, à des jeunes filles, parce que ces ouvrages pouvaient jeter le trouble dans leur intelligence ou dans leur cœur.

Peu de temps après mon installation au Cateau, il m'invita en qualité de président du Souvenir Français, à une manifestation de cette admirable société qui conserve pieusement le souvenir des morts pour la patrie, en entretenant et en restaurant leurs tombes, hélas ! souvent négligées auparavant.

Je le vois encore, presque à vingt ans d'intervalle, debout sur une tombe, avec sa belle figure de médaille romaine, auréolée de cheveux blancs qui flottaient à la brise, entouré de tous les drapeaux des sociétés patriotiques, je l'entends célébrer avec une émotion qui arrachait des larmes, les soldats morts pour la patrie, le spectacle lamentable de leurs tombes abandonnées, l'ingratITUDE des pouvoirs publics pour ceux qui étaient tombés pour le pays. Il termina son discours par l'annonce prophétique de la guerre qui, pour lui, était proche. J'avais été très touché par cette éloquence chaude et prenante et, en revenant de la cérémonie, je disais à mon vieil ami Lozé : Quel remarquable orateur. Belle prestance, visage expressif, voix chaude et douce à la fois, gestes sobres, il a tout pour lui, j'ai rarement entendu un orateur comparable à lui pour vous faire vibrer et pleurer... Mais, ajoutais-je, votre bon ami Durand exagère un peu en nous annonçant la guerre pour demain ! Hélas ! c'était lui qui avait raison ; alors que la plupart des hommes politiques s'endormaient dans une douce quiétude, il avait prévu l'orage qui s'annonçait et qui éclata quelques mois après !

Sa conduite fut admirable pendant cette longue guerre où il eut à supporter comme nous tous les privations, les souffrances, les humiliations infligées par l'ennemi. Il les supporta d'un cœur stoïque, malgré son grand âge il conserva toujours son caractère intransigeant, sans souci des peines qui pouvaient le frapper.

Dès que je pus réorganiser le Collège avec des moyens de fortune, il vint spontanément m'offrir sa collaboration pour enseigner le grec et le latin, appui qui me fut précieux, car il connaît à fond ces deux langues. Avec cette haute conscience professionnelle qu'il avait eue pendant sa longue carrière de professeur, ses qualités de dévouement et d'enthousiasme qui ont été et qui sont encore aujourd'hui l'honneur de l'Université, il se prodigua pour ses élèves, tout en assurant le service de la bibliothèque. Combien de jeunes gens qui ont pu travailler pendant ces années tragiques, qui ont fait ensuite une carrière honorable, lui doivent leur formation.

Je l'invitais souvent à venir partager chez moi le menu modeste que la guerre nous imposait. Tous les dimanches également il arrivait avec sa redingote et sa cravate blanche, s'inclinant comme un gentilhomme devant la maîtresse de maison. Nous avons passé là, avec M. Thomas, qui collabora si étroitement avec moi pendant toute la guerre, M. Lozé et quelques amis, des heures charmantes qui nous consolaient de la tristesse des années que vous avez connues.

Souvent, connaissant son caractère un peu emporté, nous nous amusions à le taquiner, à le contredire, à soutenir même un paradoxe qu'il combattrait avec la foudre d'un jeune homme, ayant pour discuter une mémoire prodigieuse, une érudition fort étendue. Il avait un patriotisme fanatique n'admettant aucune discussion à ce sujet. Je me souviens que j'eus toutes les peines du monde à lui faire accepter la visite d'un médecin allemand lorsqu'il était à l'agonie. Ce docteur lui prodigua ses soins avec un dévouement auquel je rends hommage ; mais il me prévint bientôt qu'il n'y avait plus rien à espérer. Malgré sa forte constitution, un moral extraordinaire, la pneumonie en quelques jours l'emporta. Il est mort, lui qui n'avait pas de famille, entouré des soins de la famille Léonard si dévouée. Je suis heureux de lui rendre hommage devant cette tombe de son pensionnaire qu'elle considérait comme son enfant. Il s'est éteint doucement comme une lampe qui a donné toute sa pure clarté.

Belle et noble figure, haute conscience professionnelle, cœur excellent, patriote ardent, professeur érudit sans pédantisme (il avait composé une grammaire qui, malheureusement, n'a pas été publiée), homme d'un commerce très agréable, pour ceux qui le connaissaient intimement ; tel fut le père Durand.

Lorsqu'après l'Armistice je rentrais à Paris, j'y rencontrais au Ministère, M. Lyon, le vaillant recteur de Lille qui incarna pendant quatre ans, dans cette ville, le patriotisme de l'Université, inspirant même le respect à nos ennemis. M. Poincaré, le directeur de l'enseignement secondaire, frère du président, M. Lafferre, ministre de l'instruction publique. Tous les trois, lorsque je leur eus expliqué de vive voix ce que j'avais déjà dit dans un long rapport sur la conduite admirable des professeurs et des instituteurs du Cateau, depuis les jeunes qui venaient de terminer leurs études jusqu'au vieillard de 75 ans, qui avait repris avec enthousiasme ses anciennes fonctions, tous les trois m'ont exprimé le regret de n'avoir pu lui donner la supreme récompense qu'il avait bien méritée, la croix de la Légion d'Honneur...

S'il avait vécu, M. Durand aurait vu réaliser le grand espoir qui avait maintenu sa vie presque jusqu'à la fin de la guerre et il aurait eu la croix des braves, bien placée sur sa noble poitrine.

Mon cher Durand, cher papa Durand, comme je vous appelaïs parfois en plaisantant, lorsque le 9 aout 1918, je vous adressais mon dernier adieu avec des larmes et un cœur angoissé, je vous ai dit : Cher Durand, nous viendrons un jour vous apporter les fleurs de la patrie délivrée et victorieuse et si quelque chose subsiste encore chez nous après la mort, je suis bien sur que votre cœur desséché tressaillira encore dans la tombe ! Ce jour est venu, bien tard sans doute, mais il est venu magnifique. L'admirable cortège des sociétés du Cateau, des Associations d'anciens combattants, des mutilés de la guerre, que vous aimiez tant et qui auraient eu en vous, si vous aviez vécu, le plus ardent et le plus éloquent des défenseurs, ont voulu, dans leur pieux pèlerinage, honorer particulièrement le président du Souvenir Français, je les en remercie du fond du cœur. Quel cadre magnifique pour votre tombeau !

J'exprime toute ma reconnaissance à la ville du Cateau qui vous a donné le dernier asile que désirait votre cœur ; à son maire, M. Preux et à l'Association des anciens élèves du Collège du Cateau, au président, aux membres du Comité, aux souscripteurs qui vous ont élevé ce modeste monument, très beau dans sa simplicité, à vous qui avez été un brave homme, un bon citoyen, un grand patriote, serviteur consciencieux de la cité, de l'Université et de la patrie.

Après ce discours « Au Drapeau » se fit entendre et M. Henri Preux, maire, en quelques mots, dit que la ville du Cateau accepte la garde du monument et qu'elle veillera à son entretien.



## QUELQUES NOUVELLES DU COLLÈGE

Les progrès du Collège ne font que s'affirmer chaque année davantage. Ses succès continuent à le placer au premier rang des Etablissements du même ordre de notre Académie. L'effectif atteint presque 400 élèves et l'internat a compté, en 1934, 52 élèves.

Grâce à la bienveillance de M. le Maire et de la municipalité du Cateau, un supplément de matériel neuf a été fourni qui complète heureusement l'installation déjà magnifique de notre Collège ; divers travaux d'entretien ont été effectués ; bref, ce vieux Collège est devenu une très belle maison. Nous conseillons vivement aux anciens de la visiter : le Principal se fera un plaisir de leur en faire les honneurs. Ils feront aussi œuvre utile en faisant autour d'eux beaucoup de propagande, afin d'amener à l'Etablissement auquel ils doivent leur formation, le plus d'élèves possible. N'oublions pas que plus il sera prospère, plus l'Administration consentira à lui accorder des améliorations. Quiconque amène au Collège un élève, contribue à sa prospérité et exprime d'une manière concrète sa reconnaissance.



## A propos d'Enseignement Musical

Il y a dans nos programmes d'enseignement secondaire une anomalie bien étonnante. Cet enseignement qui vise à donner une culture de l'esprit néglige complètement l'enseignement artistique. Je sais bien que depuis quelques années on a introduit dans les programmes des bribes d'histoire de l'art, mais il n'est prévu qu'une demi heure par semaine dans les horaires et encore faut-il remarquer que bien souvent, surtout dans ce qu'il est convenu d'appeler les petits collèges, cette demi heure ne peut pas être donnée, le personnel trop restreint devant se consacrer entièrement aux « matières principales », quelquefois d'ailleurs avec un horaire réduit. Quant à l'enseignement musical, il est inexistant. Et pourtant, combien il serait utile !

La musique constitue avec la poésie, l'expression la plus directe et la plus vivante des aspirations, des goûts, des sentiments et de l'idéal esthétique d'un peuple.

Autant que les œuvres littéraires de la Renaissance, sont intéressantes ses œuvres musicales. Autant que les tragédies de Racine et comédies de Molière il est instructif et éducatif de connaître la musique de Lully : les uns et les autres sont bien du « Grand Siècle », procèdent des mêmes principes et du même idéal, témoignent du même goût, sont par excellence « classiques » ; effacement des sentiments personnels, noblesse, harmonie, symétrie, mesure, justesse, vivacité, finesse, voilà les qualités de la musique de Lully ; qualités essentiellement françaises, d'une musique qui s'adressait surtout à la raison et qui par là est bien la musique du français du XVII<sup>e</sup> siècle. Et, pour ne pas quitter ce siècle, que dire de Couperin ? Laissons la parole à Paul Landormy :

« Couperin le Grand a joué dans l'histoire de la musique un rôle considérable. Il prépare de loin l'âge classique, l'âge des Haydn, des Mozart, des Beethoven. Il est déjà de leur famille. Il a contribué plus que tout autre à constituer cette langue musicale simple, claire, facile et nette qui fut celle de tous les grands maîtres de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il parlait un demi siècle avant eux, que Bach ne parla jamais aussi purement que lui, quoiqu'il l'ait pris fréquemment pour modèle, langue qui se passe de la grande variété des anciens modes, de la grande liberté des rythmes et des harmonies auparavant en usage, qui restreint ses richesses, mais gagne en unité, en concision, en précision et quelquefois en puissance ce qu'elle perd en diversité et en couleur. (N'est-ce pas ce qu'on pourrait dire de la langue de Descartes, de La Fontaine, de Bossuet et de Racine il faut comprendre ce que Couperin prépare pour le juger à sa valeur. Tout le monde s'accorde à louer son exquise élégance, sa rare finesse, sa pureté de diction inimitable. Ce n'est pas assez dire. Sous son apparence de légèreté un peu superficielle, il cache un sentiment pénétrant et profond de la beauté proprement musicale. Personne avant lui ni même de son temps dans aucun pays n'avait encore composé des œuvres d'une telle pureté de dessin, d'une telle souplesse de développement, d'un charme si prenant, d'une perfection si accomplie. Il y a dans Couperin une grâce coulante, une mystérieuse tendresse, une divine aisance que seul Mozart retrouvera beaucoup plus tard.

Couperin c'est un miracle de l'esprit français en musique... »

Passe-t-on au siècle de Grimm et de Rousseau, siècle qui devait voir le bouleversement de la société et l'évolution profonde des idées et duquel devait sortir un ordre de choses nouveau et le Romantisme, il n'est pas permis d'ignorer Rousseau musicien, Mozart qui annonce déjà le Romantisme avec son Figaro, Don Juan, La Flûte : Grétry, et au début du XIX<sup>e</sup> siècle : Beethoven, Schubert, Weber qui comme les pré-romantiques, cherchent déjà en eux-mêmes, dans leurs joies, dans leurs peines, leurs espoirs et leurs déceptions. le thème de leurs chants.

Au XIX<sup>e</sup>, c'est Rossini ; Meyerbeer dont l'œuvre ne peut guère être séparée du théâtre romantique et dont le « Robert le Diable » est une des dates importantes du Paris romantique ; Berlioz, dont on a pu dire avec raison qu'il « est le plus prodigieux phénomène musical du XIX<sup>e</sup> siècle le seul des musiciens français qui compte dans l'histoire parmi les astres de première grandeur » ; et de fait, il fut en musique ce que Delacroix fut en peinture, en restant peut-être encore plus accessible à ce qu'il y a en nous d'essentiellement français et sans renier ce que la culture des humanités classiques a mis en toute âme française.

Et Wagner ? Nos premiers symbolistes furent les collaborateurs d'une « Revue Wagnérienne », Wagner fut leur idole, leur maître, leur génie. Ecoutez plutôt M. Fortunat Strowski :

Richard Wagner, non seulement dans ses œuvres musicales, » mais surtout dans ses théories générales sur l'art, fournit aux jeunes » gens une sorte de terrain d'entente. Il leur enseignait qu'il fallait » faire tomber les barrières traditionnelles que l'esprit humain et » même la nature des choses ont élevées de tout temps entre les » différents arts, musique, poésie et peinture. A la place de ces formes

» d'art incomplètes et partielles, il faisait surgir l'art total, qui parle » aux yeux comme la peinture, à la sensibilité générale comme la » musique, au cœur et à l'imagination comme la poésie. Ainsi, au-delà » de la réalité, cet art qui pourrait user de tous les moyens d'expression, » arriverait à créer un monde plus grand, plus beau et plus digne » de l'homme que le monde réel des choses matérielles ou la vie » quotidienne.

» Ce que cette conception de l'art si différente de celle que s'étaient » formés un Flaubert ou un Zola, contenait au fond d'elle même, » n'était rien moins que la noble doctrine qui avait déjà paru en » France, à l'origine du Romantisme — je veux dire : la philosophie » idéaliste. »

On pourrait continuer ainsi les rapprochements à propos de Fauré, de Debussy et de maints autres. Mais ceci nous ferait sortir beaucoup trop du cadre limité de ce court exposé et nous éloignerait de notre but.

Ce que nous avons seulement voulu rappeler, c'est l'union intime de la musique avec les autres modes d'expression de la pensée et des sentiments humains dont elle constitue un des monuments les plus éloquents et significatifs ; son étude devrait aller de pair avec celle des lettres, des arts et de la philosophie.

Evidemment on ne peut prétendre faire de nos Etablissements secondaires autant de conservatoires ; il ne s'agit pas d'y donner un enseignement musical complet ; mais qu'au moins on ne voie plus un agrégé de lettres ignorer tout de Mozart, Beethoven et Wagner.

Et puis, n'a-t-on pas dit que la musique adoucit les mœurs ? De tous les arts, la musique est celui qui parle le plus directement à l'âme, le plus poignant, le plus suggestif, et c'est pourquoi la pratique du chant peut être considérée à bon droit comme la meilleure initiation à une éducation esthétique. C'est aussi sur les ailes de la musique et du chant chorale en particulier que pénètrent le plus directement et le plus profondément les plus beaux sentiments. Pour les jeunes gens, la pratique de la musique, bien souvent, c'est un rempart contre les mauvais entraînements, un précieux dérivatif et un passe temps salutaire.

Et enfin, dans ces temps où on cherche à rapprocher les hommes et les peuples, où on rêve d'une langue universelle, n'est-il pas à propos de faire remarquer que la musique est une langue universelle merveilleuse ?

N'y aurait-il pas un parti remarquable à tirer de cet art grâce auquel une foule de gens ne parlant pas la même langue et que tant de choses semblent séparer et opposer, peuvent cependant communier dans un même élan et dans une commune émotion en écoutant les accents poignants d'une symphonie de Beethoven ?



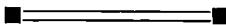
## LES PARENTS D'ÉLÈVES

Au mois d'août 1933, une Association de Parents d'Elèves du Collège a été constituée.

Présidée par M. Abel Dehé, entrepreneur de travaux publics à Busigny, conseiller général et chevalier de la Légion d'honneur, elle a pour vice-président Mme Vve André Jeanroy ; secrétaire, M. Porez-Thomas ; trésorier, M. Legras.

La nouvelle Association a déjà fait preuve d'une très belle et utile activité, montrant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte au Collège et le grand souci qu'elle a de sa prospérité. Grâce à son intervention énergique, plusieurs améliorations et créations ont été accordées par l'Administration supérieure. Elle a également créé un système d'assurance-accidents pour le plus grand bien des élèves et de leur famille.

Nous souhaitons longue vie et prospérité au nouveau groupement, qui est appelé dans l'avenir à travailler en collaboration toujours plus étroite avec l'Association des anciens élèves, pour le plus grand bien de notre vieux Collège.



## Renouvellement du Bureau de l'Association en 1935

Le Comité de l'Association s'est réuni au mois de mai 1935, pour procéder à l'élection de son bureau.

Le président, M. Florent Debove, qui exerçait ses fonctions depuis six ans, le vice-président, M. Dhermies, et le trésorier, M. Bassez, qui occupaient ces postes depuis la fondation de la Société, ont vivement insisté pour que leur mandat ne fût pas renouvelé.

Le Comité, après avoir vainement essayé de faire revenir ces dévoués camarades sur leur décision, s'est incliné devant leurs motifs et leur a exprimé les regrets et la vive reconnaissance de l'Association, pour les longs et précieux services qu'ils ont rendus avec zèle et dévouement.

Le nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Emile Degrémont ;

Vice-Président : M. Léonce Delattre ;

Secrétaire : M. Albert Jovenin, qui nous a fait à tous un grand plaisir en acceptant le renouvellement de son mandat ;

Secrétaire-adjoint : M. Raymond Revers ;

Trésorier : M. Léon Debove.

Par acclamatino, MM. Preux et Debove ont été nommés présidents d'honneur.

Les destinées de l'Association continuent à être en bonnes mains ; si M. Debove a fait profiter notre groupement de son expérience, de son dévouement, de son activité et de la grande autorité dont il jouit auprès de ses anciens élèves et de tous ses amis, M. Emile Degrémont apporte à l'Association l'autorité d'un président, qui a fait ses preuves dans d'autres organisations, son inlassable dévouement au Collège et aux écoles de la Ville, et une incontestable compétence à la fois scolaire et amicaliste. Au cours de la présidence de M. Debove, l'Association s'est grossie d'une cinquantaine de membres nouveaux. Sous son nouveau président, elle connaîtra une prospérité toujours croissante, nous n'en doutons pas.



## RETRAITE

Au 1<sup>er</sup> octobre 1934, M. Villette, instituteur chargé des cours de mathématiques et sciences à l'école primaire supérieure annexée au Collège, a pris sa retraite.

Nous avons vu partir avec regret ce maître unanimement apprécié, qui fit presque toute sa carrière au Cateau, où il compte de très nombreux anciens élèves. Nous souhaitons que sa santé et celle de Mme Villette leur permette de goûter en toute quiétude un repos bien gagné.

## Mouvement du Personnel au Collège et aux Écoles annexes

MM. Wanderpepen, professeur d'anglais, et Thieulle, professeur de lettres, nous ont quittés : le premier a été nommé au Collège de Commercy, et le second au Lycée de Lille. Ils ont été remplacés par MM. Manuel et Baoudour, deux excellents maîtres, qui, nous l'espérons, resteront longtemps parmi nous et rendront d'appreciables services au Collège.

M. Arsigny, qui a épousé Mlle Delaporte, depuis plusieurs années déjà professeur de sciences à l'E.P.S., a été nommé répétiteur dans notre établissement (emploi créé).

M. Marlière a été nommé professeur d'anglais (emploi créé) ; M. Roux, professeur d'histoire et de géographie au Collège d'Armentières, est venu remplacer M. Massonneau, nommé à Abbeville : nous n'oubliions pas que celui-ci fut un des plus dévoués et brillants conférenciers de l'Association ; pendant plusieurs années, il a charmé le public de nos soirées de conférences, par la variété et le brio de ses causeries.

M. Delohem, qui a été nommé instituteur dans les classes primaires du Collège : c'est, en même temps qu'un maître distingué, un excellent musicien qui, avec bonne grâce et simplicité, nous a déjà prêté un bien précieux concours.

tion de professeurs et d'élèves du collège de garçons, à laquelle s'était joint un groupe important d'anciens élèves.

Certains de ceux-ci avaient connu M. Boigey, non pas à Montargis, mais au Cateau.

## DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Au Collège, MM. Bourru, professeur de gymnastique, et Petit, répétiteur, ont été nommés officiers d'académie. MM. Bassez, trésorier de l'Association, et Besson, ont reçu la même distinction : ces deux derniers furent l'objet d'une amicale manifestation de sympathie à l'issue de l'assemblée générale de 1934.

M. Trigaux a été nommé officier du Mérite agricole ; Mme Albert Wallez, institutrice au Collège, a reçu la mention honorable.

A tous ces amis, l'Association présente ses plus chaleureuses félicitations.

M. Martin, principal du Collège, a été nommé officier d'académie, le 14 juillet 1935 ; en août, la médaille des Service Militaires Volontaires lui a été attribuée : nous lui présentons nos vives félicitations.



## SUCCÈS D'ANCIENS ÉLÈVES

M. Bassez a été nommé juge de paix des cantons de Landrecies et Berlaimont.

M. Marcel Poisson est sorti de l'Ecole Polytechnique avec un brillant succès. Mlle J.-M. Lebeau et M. Henri Preux ont passé avec succès les examens de troisième année de licence en droit : ils sont l'un et l'autre inscrits au barreau de Cambrai. M. Ed. Beauvillain a été reçu licencié ès-sciences mathématiques et physiques. M. Charlatte a été reçu licencié ès-lettres (anglais). MM. Lemaire, Collet, Carion et Pluchard ont passé avec succès divers examens de médecine. Mlle Faure et M. Sapin ont réussi leurs examens de première année de pharmacie. M. Edgar Polvent est sorti en bonne place de l'Ecole Normale ; il accomplit en ce moment son service militaire en qualité de sous-lieutenant de réserve. Mlles R. Mees et Delcourt ont obtenu à Lille le diplôme de sage-femme. Mlle M. Robert, qui a entrepris les mêmes études, a passé ses examens de première année avec la mention T. B. Mlle Suzette Degrémont a été reçue parmi les premières au concours des surintendantes d'usine.

## NOMINATION

Nous apprenons avec plaisir que Monsieur PIERRE-ALFRED FILLION, ancien élève et ancien répétiteur du Collège, a été nommé Commissaire de police de la Ville de Paris et du département de la Seine par décret en date du 23 Juillet 1935.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

Le nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Emile Degrément ;

Vice-Président : M. Léonce Delattre.

Au cours des derniers mois, l'Association a été éprouvée par la perte de plusieurs de ses membres. Nous avons appris avec peine le décès de MM. Delattre, vétérinaire, conseiller d'arrondissement du Cateau ; Gaston Glorieux, capitaine de frégate en retraite, dont nous avons pu lire un article dans le précédent numéro du Bulletin ; Bracar, receveur municipal du Cateau ; Sylvère Lebeau, ancien maire ; Gaston Bricout, ancien adjoint au maire ; L. Boigey, professeur honoraire : les anciens élèves et amis de ce dernier liront avec intérêt le discours prononcé à ses obsèques par M. Marx, principal au Collège de Montargis.

Aux familles si cruellement éprouvées de ces camarades, l'Association, par la voix de son Bulletin, adresse l'expression de ses condoléances émues.

### ELOGE FUNEBRE DE M. BOIGEY

Madame, Monsieur,

En vous transmettant les bien vives condoléances de M. le Recteur et de M. l'Inspecteur d'Académie, nous venons aussi, au nom des professeurs du

Collège, au nom des anciens élèves et des élèves qui achèvent actuellement leurs études secondaires, vous exprimer toute la tristesse que nous avons ressentie à la nouvelle du deuil cruel qui vous frappe.

Celui que vous pleurez avait su conquérir toutes les sympathies dans l'établissement où il exerça d'octobre 1917 à juillet 1930, dans la ville où il vint s'installer à une heure pénible, lorsque, jeté par la guerre sur la route douloureuse des réfugiés, il quittait sa chaire du Cateau pour occuper tout d'abord un emploi provisoire au ministère, puis la chaire de Montargis.

Mon cher collègue Boigey, il y a quatre ans, vous passiez de l'activité à l'honorariat, après quarante trois ans de services dans l'Université, en qualité de répétiteur aux collèges de Baume-les-Dames, Saint-Claude, aux lycées de Lons-le-Saunier et de Belfort, en qualité de professeur d'histoire aux collèges du Cateau et de Montargis. C'est avec émotion que nous nous séparions de vous. Vous partiez après une carrière bien remplie. Vous aviez mérité de goûter le charme reposant du soir de la pensée. Hélas ! une maladie implacable s'abattait sur vous.

Toute parole est inutile pour tenter de dresser la protestation humaine contre les cruels caprices du destin.

Monsieur Boigey, cher collègue disparu du monde matériel, à l'heure où vous êtes ravi aux affections qui vous entouraient, nous tenons à dire aux vôtres que votre souvenir restera vivant parmi ceux qui ont apprécié la courtoisie de vos relations fraternelles, la séduction de votre parole chaude, éloquente, colorée. Vous saviez gagner le cœur de votre jeune auditoire et, dans les années à venir, des hommes mûrs — dont plusieurs sont déjà sur la voie qui conduit aux postes de commande de l'activité sociale — se rappelant leur passage au Collège de Montargis, associeront à cette exhumation de leur jeunesse l'évocation émue d'un maître sympathique, le professeur Boigey.

Une existence de labeur intellectuel — marquée par la conquête de jeunes âmes — est faite d'impondérables et rayonne au delà de la tombe. En vous saluant au seuil de cette dernière demeure où vous avez tenu à entrer simplement, fidèle à vos convictions philosophiques, je puis vous affirmer, mon cher collègue Boigey, que votre nom restera intimement lié à la vie de notre nos condoléances émues.

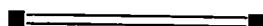
vieux collège et à l'avenir des jeunes générations que vous avez formées.

A Mme Boigey et à sa famille en deuil, nous renouvelons l'expression de

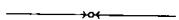
Nous ajouterons à notre bref compte rendu que les obsèques de M. Boigey, conformément aux dernières volontés du défunt, ont revêtu un caractère de grande simplicité.

On remarquait toutefois, dans le cortège funèbre, outre un grand nombre d'amis, de voisins et de notabilités montargoises, une délégation de professeurs et d'élèves du collège de garçons, à laquelle s'était joint un groupe important d'anciens élèves.

Certains de ceux-ci avaient connu M. Boigey, non pas à Montargis, mais au Cateau, avant la guerre. Ils n'avaient pas reculé devant un long voyage pour venir rendre un dernier hommage d'affectionnée reconnaissance à leur maître de jadis, qui était resté leur ami.



## AVIS IMPORTANT



Pour faciliter sa tâche et éviter des erreurs ou omissions regrettables la rédaction du Bulletin prie instamment tous les membres de l'Association de bien vouloir lui adresser les nouvelles qu'il y aurait intérêt à publier : succès, distinctions, fiançailles, mariages, naissances, changements d'adresses, etc., etc...



## Liste des Membres de l'Association des Anciens Élèves du Collège du Cateau

---

### BUREAU DE L'ASSOCIATION

---

*Présidents d'Honneur :* MM. LE GÉNÉRAL CRINON.

HENRI MARTEL.

LOZÉ-MALAQUIN.

HENRI PREUX.

FLORENT DEHOVE.

*Président :* EMILE DEGRÉMONT.

*Vice-Président :* LÉONCE DELATTRE.

*Secrétaire :* R. REVERS.

*Secrétaire-adjoint :* A. JOVENIN.

*TréSORier :* LÉON DEHOVE.

---

Les chiffres indiquent les numéros d'ordre d'inscription.

La lettre a : membre actif.

La lettre h : membre honoraire.

La lettre b : bienfaiteur.

---

85. BAILLEUL Charles, Hôtel de Ville, Dunkerque, a. h.
96. BANSE Emile, ingénieur, Marcq-en-Barœul, a.
144. BANSE Raymond, armurier, Grand'Place, Le Cateau, a.
229. BAOUODOUR Jean, professeur au Collège, Le Cateau, a.
148. BARBE, professeur au Collège, Blaye (Gironde), a.
205. BARDIAUX-DENIEZ, industriel, rue de la République, Le Cateau, a.
208. BASQUIN Ernest, instituteur, rue de l'Ecaillé, Le Cateau, a.
80. BASQUIN Georges, agent général d'assurances, faubourg de Landrecies, Le Cateau, a. h.
20. BASSEZ Henri, juge de paix, 14 bis, rue des Remparts, Le Cateau, a.
139. BASSEZ Henri fils, rédacteur au Ministère des Finances, Paris, a.
183. BAUDEMONT André, ingénieur, rue Tour-Y-Val, Saint-Quentin, a.
184. BAUDEMONT René, rue Tour-Y-Val, Saint-Quentin, a.
131. BAUDUIN Edouard, notaire, 31, boulevard du Lycée, Vanves (Seine), a. h.
147. BEAUVILLAIN Edmond, répétiteur, Lycée de Lille, a.
121. BEAUVILLAIN F., secrétaire archiviste de police, 31-33, rue Emile-Gebaert, Nancy, a. h.
128. BEAUVOIS Charles, ancien négociant, place Thiers, Le Cateau, a.
78. BELOT Robert, 74, rue d'Avesnes, Gaudry, a.
12. BERRON, principal du Collège de Dunkerque, a.
120. BERSEZ Paul, sénateur, 18, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>), h.
145. BERSILLON Emile fils, Busigny, a.
13. BESSON Aimé, comptable, 93, rue de Landrecies, Le Cateau, a.
181. BOUBAY Marcel, étudiant, salle des fêtes, Le Cateau, a.

156. BOUDOUX Emile, Clermont-Ferrand, a.  
102. BOUVART Henri, industriel, Basuul, a. h.  
55. BRICOUT Achille, professeur en retraite, 18, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a. h.  
176. CAFFEUA Henri, garagiste, 15, rue d'Anzin, Valenciennes, a. h.  
222. CARION Paul, étudiant en médecine, Maroilles, a. h.  
174. CARRIERE C., violoniste, Suippes (Marne), a. h.  
99. CECCALDI Eugène, receveur des Postes, Le Cateau, h.  
88. CHABLOZ Albert, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
153. CHISSERT, professeur, Ecole Militaire préparatoire, Les Andelys (Eure), a.  
47. CLERE Robert, 1, Grand'Place, Le Cateau, a.  
188. COLLERY Eloi, notaire, Saint-Quentin, a.  
49. COLLET Jules, représentant, Obies, par Bavay, a.  
226. COLMONT Louis, instituteur, Haussy, a. h.  
219. COLNION Edouard, Banque de France, Marseille, a. h.  
137. COQUIO Ernest, hôtelier, rue Gambetta, Le Cateau, a.  
57. CRINON Jean, général, 1, rue des Minimes, Paris (3<sup>e</sup>), a. h.  
39. Mme CROIX, Collège, Commercy, a.  
19. CROIX Charles, principal du Collège, Commercy, a.  
223. CUVELIER, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
154. DATEL Jules, fabricant de broderies, rue des Dugues, Le Cateau, a.  
95. DAUBENTON Raoul, cinéma, rue de l'Ecaillé, Le Cateau, a.  
1. DEGREMONT Emile, industriel, 85, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
2. DEGREMONT Etienne, ingénieur, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
134. DEGREMONT Gilbert, Catillon, a.  
218. DEGREMONT Marc, étudiant, 46, rue de Vaugirard, Paris, a.  
9. DEGREMONT Léonard, négociant, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
10. DEGREMONT Jean-François, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
21. DEGREMONT Michel, rue Tour-de-Ville, Soissons, a.  
191. DEHORNE, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
15. DEHOVE Emile, professeur au Collège, Longwy (M.-et-M.), a.  
38. DEHOVE Florent, professeur honoraire, 14, boulevard Paturle, Le Cateau, a.  
14. DEHOVE Léon, dessinateur, rue du Commandant-Albert-Seydoux, Le Cateau, a.  
234. DEHOVE Marcel, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
111. DEJARDIN Edmond, garagiste, 12, rue de Saint-Amand, Anzin, a.  
112. DEJARDIN Gustave, garagiste, 12, rue de Saint-Amand, Anzin, a.  
113. DEJARDIN Jacques, garagiste, 12, rue de Saint-Amand, Anzin, a.  
127. DELATTRE Emile, intendant militaire, 131, rue Leccourbe, Paris (15<sup>e</sup>), a.  
97. DELATTRE Léonce, mercier, Grand'Place, Le Cateau, a.  
217. DELATTRE Léonce fils, étudiant, Grand'Place, Le Cateau, a.  
65. DELCROIX Edmond, imprimeur, 15, rue Pasteur, Le Cateau, a. h.  
101. DELOFFRE Auguste, industriel, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
106. DELOFFRE Charles, ingénieur, rue de la Gare, Le Cateau, a.  
220. DELOFFRE Léon, rue Jules-Halette, 17, Le Cateau, a.  
28. DELOFFRE Simon, 19, rue Chapon, Paris (3<sup>e</sup>), a.  
232. DELOHOM Charles, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
179. DEMEURÉ Emile fils, marchand de fruits, Louvignies, par Bavay, a. h  
202. DENIMAL Ernest, rue du Marché-aux-Chevaux, Le Cateau, a.  
133. DHERMIES André, comptable, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.  
132. DHERMIES Henri, élève de notaire, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a.  
6. DHERMIES Paul, comptable, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a.  
191. DIETIKEE Hans, rue de Saint-Quentin, Caudry, a.  
221. DOVILLE Jean, étudiant, rue du Pont-Fourneau, Le Cateau, a. h.  
100. DOUEIL, directeur de la Compagnie du Gaz, Le Cateau, h.  
83. DREVILLE Frédéric fils, Mont, près Chambord (Loir-et-Cher), a. h.  
175. DREVILLE Pierre, rue de Landrecies, Le Cateau, a. h.  
212. DRUBAY Camille, fabricant de broderies, rue du Pont-Fourneau, Le Cateau, a. h.

117. DUBAIL André, carrossier, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.
7. DUBOIS Camille, Etablissements Pomel, 32, rue du Nord, Bau-Saint-Martin, près Metz, a.
151. DUBUC, bibliothécaire, Bibliothèque Universitaire, Lille, a.
61. DUCANCELLÉ Gustave, négociant en charbons, 46, rue des Remparts, Le Cateau, a. h.
62. DUCANCELLÉ Charles, 46, rue des Remparts, Le Cateau, a.
200. DUCANCELLÉ Edmond, ingénieur, 16, rue des Remparts, Le Cateau, a.
34. ....
50. DUFRESNOY Georges, 1, rue Porion, Amiens, a. h.
27. DUFRESNOY, docteur en médecine, Valmont (Seine-Inférieure), a. h.
113. ETIENNE Louis, industriel, boulevard Paturle, Le Cateau, a.
114. EVRARD Pierre, 23, rue Samson, Douai, a.
93. FAURE Achille, chaussures, rue des Savetiers, Le Cateau, a.
41. FERRUCCI Jérôme, avocat, Paris, a.
216. FILLION Pierre, commissaire de police, 32, rue Bezout, Paris (14<sup>e</sup>), a.
82. FILIPPI, principal de Collège en retraite, Saintes, a. h.
198. FURNE Raymond, instituteur, a.
167. GANDOR, professeur, Auxerre, a.
168. GAVARRET, ex-professeur au Collège, Madagascar, a.
37. GOUILLIART Maurice, préparateur, Faculté des Sciences, Lille, a.
32. GRENIER Henri, professeur au Lycée, Périgueux (Dordogne), a.
195. GUILBAUT, négociant en primeurs, Caudry, a.
152. GUILLE, répétiteur au Lycée, Lille, a.
11. HALLETTE Emile, 6, route de Bohain, Le Cateau, a.
67. HERLEMONT Georges, docteur en médecine, rue de la Paix, Caudry, a. h.
173. HERLEMONT Pierre, 1 bis, rue de la Pépinière, Mons-en-Barœul (Nord), a.
110. HIOLIN Jean, négociant, 33, rue de Landrecies, Le Cateau, a.
150. HUSSMAN, censeur au Lycée, La Réunion, a.
119. HURTEBIS Gustave, 50, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (3<sup>e</sup>), a.
51. JACQUEMART Eugène, professeur de lycée, Neuilly-sur-Seine, a.
211. JOUNIEAU Charles fils, assurances, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a. h.
71. JOURDAIN Gaston, 15, avenue de Châtillon, Paris (14<sup>e</sup>), a.
73. JOURDAIN Georges, 92, rue de la République, Le Cateau, a.
10. Mme JOURDAN, a.
115. JOVENIN, professeur au Collège, Le Cateau, a.
8. LAINE Henri, professeur au Collège, Le Cateau, a.
183. Mlle LEDEAU Jeanne-Marie, avocat, Cambrai, a.
18. LEBEGUE Georges, Moulin-des-Prés, rue de Montay, Le Cateau, a.
4. LEBEGUE Vincent, négociant en tissus, rue Genty, Le Cateau, a.
178. LEBEUF A., directeur d'école, Bellicourt (Aisne), a. h.
29. LECIGNE Hector, professeur honoraire, 17, allée Saint-Roch, Cambrai, a. h.
66. LECOUTE, docteur en médecine, Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne), a.
211. LEFORT Georges, adjudant, 405<sup>e</sup> R.A.D.C.A., Toul (M.-et-M.), a.
116. LEFOUR Georges, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.
215. LEGRAND Henri, ingénieur, Andévorante (Madagascar), a. h.
30. LEGRAND Jules, ingénieur des mines, 20, r. Gambetta, Somain (Nord), a.
17. LEGRAND Pierre, principal du Collège, Langres, a.
58. LEJEUNE Eugène, Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône), a. h.
16. LEJEUNE Fernand, coiffeur, 7, rue des Savetiers, Le Cateau, h.
177. LEJEUNE Fernand fils, docteur en médecine, Aunale (Seine-Inférieure), a.
161. Mlle LEMAIRE, collège de jeunes filles, Dunkerque, a. h.
207. LEMAIRE Jacques, étudiant, Le Nouvion-en-Thiérache, a. h.
91. LEMAY H., professeur au Collège, Dunkerque, a.
210. LESAIN Edmond, Grand'Route, Neuville, a. h.
75. LOUBRY André, rue de Baillon, Le Cateau, a. h.
64. LOZE Albert, imprimeur, Denain (Nord), a.
3. LOZE-MALAQUIN, ancien libraire, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a.

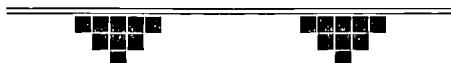
52. MALAQUIN André, négociant, 25, boulevard Carpeaux, Valenciennes, a.  
213. MALAQUIN-VILAIN, 14, rue de la Citadelle, Valenciennes, a.  
228. MARLIERE Jules, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
22. MARTEL Henri, 71, rue Carnot, Suresnes (Seine), a. h.  
105. MARTEL Charles, 71, rue Carnot, Suresnes (Seine), a. h.  
11. MARTIN Daniel, principal du Collège, Le Cateau, a.  
74. MARTIN Emmanuel, 10, place de la Préfecture, Le Mans, a.  
190. MARTINET, professeur, a.  
119. MASSONNEAU, professeur au Collège, Abbeville (Somme), a.  
79. MESSAGEUR Léonce, 31, rue de la Paix, Caudry, a. h.  
92. MIGNOT Aimé, ingénieur, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.  
107. MILLOT Arthur, Villa l'Olivette, chemin du Châtaignier, Antibes (Alpes-Maritimes), a.  
162. MILLOT Edmond, agent d'assurances, rue de la Gare, Le Cateau, a. h.  
98. MOITY Maurice, greffier de paix, boulevard Paturle, Le Cateau, h.  
60. MOLINIER Georges, rue de Saint-Quentin, Caudry, a.  
166. OBLIN René fils, rue Auguste-Saydoux, Le Cateau, a.  
225. PAUL Auguste, directeur du centre d'aviation, Amiens, a.  
42. PETIT Pierre, professeur, 26, rue du Collège, Le Cateau, a.  
25. PEZIN André, négociant, 7, rue de la Gare, Le Cateau, a. h.  
158. PICARD Emile, industriel, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a. h.  
142. PIETTE Charles, négociant, boulevard Paturle, Le Cateau, a.  
199. POISSON Marcel, ingénieur, faubourg de Cambrai, Le Cateau, a.  
165. POISSON Camille, ingénieur, faubourg de Cambrai, Le Cateau, a.  
197. POULAIN, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
187. PREUX Henri fils, avocat, rue Pasteur, Le Cateau a.  
164. PRFX Charles, rue Pasteur, Le Cateau, a.  
16. REVERS Raymond, agent d'assurances, Grand'Place, Le Cateau, a.  
192. RISBOURG Marcel, ingénieur, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.  
155. ROBERT René, professeur, rue Fontellaye-Déjardin, Le Cateau, a.  
157. ROBERT Roger, rue Marie-Lorgne, Le Cateau, a.  
221. ROUSSIEZ Elie, agent d'assurances, boul. Paturle, Le Cateau, a.  
230. ROUX André, professeur au Collège, Le Cateau, a.  
227. SAPIN André, étudiant, rue des Arbalétriers, Le Cateau, a.  
135. Sarcy Gaston, boucher, place Thiers, Le Cateau, a.  
5. SCAILTEUX Auguste, agent d'assurances, rue de la Fontaine-à-Gros-Bouillons, Le Cateau, a.  
172. SCAILTEUX Maurice, ingénieur, rue de Landrecies, Le Cateau, a.  
209. SCHOULEWITZ Léon, rue Marie-Lorgne, Le Cateau, a.  
59. SERVIN Charles, 70, rue de la République, Caudry, h.  
125. SERVIN Maurice, imprimeur, 70, rue de la République, Caudry, a.  
110. SOUMIER Gabriel, rue Jean-Macé, Cambrai, a. h.  
223. TAMBOISE, docteur en médecine, rue du Maréchal-Mortier, Le Cateau, a.  
126. TELLIER Octave, ancien principal clerc de notaire, 27, rue de Chanzy, Le Cateau, a. h.  
81. THIEULEUX Clément, gérant de Familistère, 33, rue Carnot, Pontoise (S.-et-O.), a.  
201. THIEULEUX André, bourrelier, rue du Marché-aux-Chevaux, Le Cateau, a.  
54. TRIGAUT Charles, secrétaire du bureau de bienfaisance, 16, rue du Collège, Le Cateau, a.  
90. VAILLANT Alfred, marchand de meubles, rue Jean-Jaurès, Le Cateau, a.  
109. VEAUDEAU Jean, négociant, 11, place du Marché, Neuilly-sur-Seine (Seine), a. h.  
129. VEAUDEAU Marcel, docteur en médecine, place des Accacias, Valenciennes, a. h.  
193. VAN Hael Marcel, entrepreneur de travaux publics, Caudry, a.  
189. VILLETTÉ Jean, professeur en retraite, Le Cateau, a.  
196. WALLEZ Albert, instituteur au Collège, Le Cateau, a.  
182. Mme CORNAERT-WALLEZ Edmonde, 77, rue Auguste-Seydoux, Le Cateau, a.

122. Mlle WISCART, professeur honoraire, rue de l'Arbalète, Saint-Omer  
(P.-de-C.), a.  
206. WANDERPEPEN, professeur, à Commercy, a.

—o—

*Nota.* — Les membres de l'Association qui relèveraient des erreurs ou des omissions dans la liste ci-dessus, sont priés d'indiquer les changements à faire à M. le Principal du Collège, avant le 31 mai 1937, pour permettre les rectifications.

Pour les envois de fonds, s'adresser à M. Léon Debove, rue du Commandant-A.-Seydoux, Le Cateau (Nord).



# CHAPELLE RIE

COIFFURES  
pour Hommes

Dames  
et Enfants

# B. POISSON

9, Place Sadi-Carnot

LE CATEAU (Nord)

# ALIMENTATION GÉNÉRALE

## LUCIEN PETIT

10, Rue Charles-Seydoux :: LE CATEAU  
Téléphone 49 ————— Télephone 49

### SPECIALITÉ DE CAFÉ

Vins - Liqueurs - Conserves de Choix - Poissons - Volailles et Primeurs

— o LIVRAISON A DOMICILE o —

# ÉLECTRICITÉ

•\*•\*•\*•\*•\*•\*

LUMIÈRE - FORCE

T. S. F.

AMPLIS

de toutes puissances

LOCATION

•\*•\*•\*•\*•\*•\*

# Albert HURTEBIS

18, Rue Jean Jaurès, 18

— LE CATEAU —

**MESDAMES !!**  
pour vos BAS, GANTS, ARTICLES DE FANTAISIE  
adressez-vous chez  
**DELATTRE**, Grand'Place, LE CATEAU  
vous serez toujours servies convenablement  
GRAND CHOIX DE FOURRURES, CORSETS, CRAVATES  
CHEMISES POUR HOMMES

## **CHARCUTERIE DU MARCHÉ**

**Spécialité d'Andouillettes de Cambrai**

PATÉS DE GIBIER -- PIEDS FARÇIS  
JAMBONS DE PAYS ET DE MARQUE  
CONSERVES DE 1<sup>ER</sup> CHOIX

**Maison LEFOUR**

## **LEJEUNE - LEFOUR**

Successeur

4, Rue Charles-Seydoux - LE CATEAU

Téléphone 181

— O LIVRAISON A DOMICILE O —

**Pour toutes vos ASSURANCES**

*adressez-vous à une  
Compagnie de 1<sup>er</sup> ordre...*

## **“L'ABEILLE”**

**E. MILLOT - DEHEN**

Agent Général

**21, Rue de la Gare, 21**

**LE CATEAU**

**PARAPLUIES - CANNES**

Réparations - Recouvrages

**LEDUC - ÉTHUIN**

**8, Rue Charles Seydoux - LE CATEAU**

**PARFUMERIE toutes Marques**

**MARBRERIE**

Monuments  
et Marbres

Caveaux en Ciment

Pierres Blanches  
de  
toutes Provenances  
pour Bâtiments

**Jules DELVIENNE**

Marbrier - Sculpteur

**27, Rue de Fesmy - LE CATEAU**

(près le cimetière)

Maison de confiance, fondée en 1874

TÉLÉPHONE N° 44

VERRES - FAÏENCES - PORCELAINES

Articles pour Cadeaux - Couverts - Couteaux

THURU-ÉTHUIN  
LE CATEAU

Prix Avantageux



Prix Avantageux

AUTOMOBILES

Vente

Agences

Achat - Réparations

Peugeot et Ford

CANONNE & SÉNÉCA

46 bis, Rue de la République :— LE CATEAU (Nord)

AGENCE DUCRETET

T  
S  
F

Amplificateurs

Postes

de toutes marques

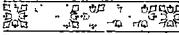
Radioépannages

« Premier en date  
et en Qualité »

M. CHATELAIN

136, Rue de la République

LE CATEAU

FILTRATION   
DÉFERRISATION  
DÉCALCIFICATION  
STÉRILISATION  
ÉPURATION   
DES  
**EAUX**



STATION DE FILTRATION  
Débit: 700 mc/H

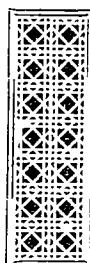
FILTRES RAPIDES  
CLARIFICATEURS

DÉFERRISEURS  
SOUS PRESSION

ÉPURATEURS D'EAU  
TOUS SYSTEMES

STÉRILISATEURS  
PAR LE CHLORE  
ET L'OZONE

RÉGÉNÉRATION  
DES EAUX  
DE PISCINES



Établissements

**ÉMILE DEGRÉMONT**  
LE CATEAU (Nord)      Téléph. 47-209

Bureaux de PARIS - 26, Rue de la Pépinière, 26  
LABORDE 32-20 et la suite 

**Paul CLÈRE**

**CAFÉ**

**de l'Hôtel-de-Ville**

**CHAUSSURES**

**AU CHAT BOTTÉ**

**Paul CAPPELIEZ**

4, Place Sadi-Carnot

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES pour PIEDS SENSIBLES

**Banque L. DUPONT & C<sup>ie</sup>**

Société Anonyme au Capital de 100 Millions

Siège Social à VALENCIENNES

**Agence à LE CATEAU**

Toutes Opérations de Banque

Bourse et Change

LOCATION DE COFFRES-FORTS